



Rapport d'activités **2022** & perspectives

SOMMAIRE

Organisation	3
Présentation de la structure.....	3
Le cadre réglementaire et les programmes nationaux	4
Coordonnées du CPias ARA	5
Gouvernance / Comitologie	6
Moyens.....	9
Ressources humaines et organigramme	9
Bilan financier 2022.....	10
Actions	12
Coordination & Animation	12
Annuaire des ressources en hygiène et description des filières	12
Communication / Information	13
Animation / Coordination de réseaux de professionnels	15
Organisation de journées régionales	17
Contribution aux campagnes nationales de sensibilisation	18
Prévention	19
Expertise et appui pour la prévention.....	19
Webinaires d'information et échanges	21
Référentiel.....	22
Evaluation & Surveillance	23
Indicateurs EMH/EMS (ARA)	23
Enquêtes proposées par le CPias ARA (promoteur).....	24
Autres enquêtes proposées par le CPias (contributeur)	25
Participation de la région ARA aux missions nationales RéPias.....	25
Signalement & Alerte	27
Signalement en établissements de santé (e-SIN).....	27
Signalement en EMS ou soins de ville (hors e-SIN)	31
Alertes	31
Formation	34
Encadrement d'étudiants, stagiaires.....	34
Programme de formation continue	34
Autres actions de formation	35
Contributions individuelles à des formations extérieures	35
Valorisation, recherche.....	37
Publications scientifiques.....	37
Positionnement scientifique	38
Représentation dans des instances nationales / régionales	38
Synthèse 2022 et perspectives	39

Organisation

Présentation de la structure

Suite à la réorganisation territoriale (fusion des régions Auvergne & Rhône-Alpes en 2016) et de la réforme des vigilances qui a suivi, le Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins Auvergne-Rhône-Alpes (CPias ARA) a été créé le 10 juillet 2017. **Structure régionale d'appui**, son objectif est de mettre en œuvre en région les orientations de la politique de santé dans le champ de la prévention des infections associées aux soins (IAS), tout au long du parcours de santé.

Ainsi le CPias ARA vient en appui des professionnels de santé, des usagers, de l'Agence régionale de santé (ARS) et de l'Agence nationale de Santé publique (Santé publique France). Il contribue à l'expertise dans la gestion et la prévention des infections associées aux soins et de la résistance aux anti-infectieux en secteur sanitaire (ES), médicosocial (ESMS) et soins de ville, pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.

■ Missions des CPias

Elles ont été fixées par le Décret n°2017-129 du 3 février 2017.

- **L'expertise et l'appui aux professionnels de santé**, quels que soient leurs lieux et modes d'exercice, pour la prévention des infections associées aux soins (IAS) et de la résistance aux anti-infectieux,
 - apporter conseil et assistance technique
 - identifier les problématiques régionales en termes de risques infectieux associés aux soins et de résistance aux anti-infectieux
 - contribuer à l'élaboration de la stratégie et des plans régionaux de prévention des IAS
 - promouvoir et valoriser la déclaration des IAS
 - promouvoir la lutte contre l'antibiorésistance
- **La coordination ou l'animation de réseaux de professionnels de santé** concourant à la prévention des infections associées aux soins,
 - constituer et animer des réseaux de professionnels
 - diffuser et aider à l'interprétation et à l'appropriation des recommandations, réglementations, études, résultats des actions de surveillance et campagnes nationales
 - contribuer à l'information et la formation des acteurs de la prévention des IAS, des professionnels de santé et des usagers, en lien avec l'ensemble de structures régionales concernées
 - actualiser l'annuaire des ressources au niveau régional
- **L'investigation, le suivi des déclarations mentionnées à l'article R. 1413-79 et l'appui à leur gestion** à la demande des professionnels de santé concernés ou de l'agence régionale de santé.
 - apporter une expertise et un appui à la gestion et au suivi des épisodes infectieux associés aux soins dans le cadre du signalement
 - accompagner et promouvoir la gestion des risques
 - anticiper et aider à la préparation de la gestion de risques sanitaires émergents d'origine infectieuse et à potentiel épidémique.

Le CPias ARA est en lien avec les professionnels de la prévention et du contrôle de l'infection (PCI : notamment équipes opérationnelles d'hygiène/EOH et équipes mobiles d'hygiène/EMH) et autres acteurs de la lutte contre les IAS de 399 établissements de santé publics et privés et plus de 1000 établissements médicosociaux (Ehpad, EAM-FAM, MAS...).

Le CPias ARA est membre du Réseau régional de vigilance et d'appui (RREVA) et développe des collaborations étroites avec les autorités sanitaires (ARS), la cellule Auvergne-Rhône-Alpes de Santé publique France/ex-CIRE et les autres structures régionales de vigilance et d'appui (OMEDIT, CRH, CRPV, SRA...) dans le cadre de ce réseau et tout particulièrement avec le CRAtb.

Le CPias ARA constitue également une expertise et est force de proposition au niveau national pour le Ministère chargé de la Santé (DGS/DGOS/DGCS), Santé publique France (SpF), les agences nationales et européennes (HAS, ANSM, ECDC...), les sociétés savantes (SF2H, SPILF, SFAR, SRLF ...), comme au niveau local pour les URPS, les associations d'usagers, les structures de formation...

Partenariat avec l'Université Claude Bernard Lyon 1

Le CPias ARA bénéficie d'un partenariat avec le service **FOCAL** pour les formations continues (DPC ou non) et avec la **Cellule congrès** pour l'organisation des journées régionales. Le Pr Philippe VANHEMS (Santé publique, HCL, Lyon) est responsable universitaire des formations du CPias en lien avec l'UCB Lyon 1.

Carte d'identité du CPias ARA

• Statut

- centre régional d'appui ayant vocation à mettre en œuvre le programme national de prévention des infections associées aux soins et de la résistance aux anti-infectieux
- désigné pour 5 ans par arrêté du 10 juillet 2017
- mandat renouvelé en janvier 2022 → déc. 2026

• Cible

- professionnels de santé des 3 secteurs (sanitaire, médico-social et soins de ville) et usagers
- 1 région Auvergne-Rhône-Alpes soit 12 départements : 01, 03, 07, 15, 26, 38, 42, 43, 63, 69, 73, 74
- 15 Groupements hospitaliers de territoires (GHT)
- 4 CHU (Lyon, Grenoble, St Etienne, Clermont-Ferrand)

• Ressources

- financement par un fonds d'intervention régional (FIR)

• Organisation

- un responsable nommé par arrêté (mandat de 5 ans renouvelable)
- 2 responsables adjoints, 1 cadre paramédical
- une équipe dédiée aux missions régionales de 12,4 ETP répartie sur 2 sites :
 - . un site d'implantation à Lyon (HCL) : 8,9 ETP
 - . une unité associée à Clermont-Ferrand (CHU) : 3,5 ETP

• Coordination et suivi

- management en gestion de projets
- coordination Lyon-Clermont (réunions hebdomadaires)
- comité d'orientation régional annuel
- comité transversal Antibiorésistance (ARS)
- dialogue de gestion avec l'ARS ARA et les HCL
- rapport annuel d'activité comportant les objectifs du programme d'actions et des indicateurs
- bilan standardisé (PIRAMIG) pour la DGOS et l'ARS

Le cadre réglementaire et les programmes nationaux

■ Réglementation

- Arrêté 2017-3795 du 10 juillet 2017 portant désignation des Hospices Civils de Lyon (HCL) en qualité de site d'implantation du CPias ARA avec pour responsable le Dr Anne SAVEY pour un mandat de 5 ans.
- [Décret no 2017-129 du 3 février 2017](#) relatif à la prévention des infections associées aux soins (création des CPias).
- [Arrêté du 7 mars 2017](#) relatif aux déclarations des infections associées aux soins et fixant le cahier des charges des CPias.

■ Programmes

Les CPias contribuent à la mise en œuvre et au suivi de différents plans et programmes nationaux en vigueur, définissant les priorités et orientant leurs actions.

- [Stratégie nationale 2022-2025 de la Prévention des infections et de l'antibiorésistance](#). Ministère des solidarités et de la santé. Janvier 2022, 90 p
- **PNSP 2018-2022** : Plan national de santé publique "Priorité prévention". Comité interministériel pour la Santé. Mars 2018.
- **Bon usage des antibiotiques** : Feuille de route interministérielle pour la maîtrise de l'antibiorésistance (Nov. 2016) et [Instruction du 15 mai 2020](#) relative à la mise en œuvre de la prévention de l'antibiorésistance sous la responsabilité des ARS.

■ Conventions

• Convention ARS / Hospices Civils de Lyon (HCL)

Une première convention a été conclue au titre de l'année 2018 entre le directeur général de l'ARS et l'établissement de santé dans lequel le centre est implanté, conformément à l'article R. 1413-86 du code de la santé publique.

Du fait du renouvellement du mandat pour une durée de 5 ans, une nouvelle convention cette fois **pluriannuelle (2022-2026)** a été **signée le 1/06/2022** entre l'ARS, le site d'implantation (HCL) et le CPias ARA. Elle comporte notamment le montant du Fond d'intervention régional (FIR) qui est le nouveau vecteur financier pour le CPias et précise que le montant prévisionnel des frais de gestion et de structures (indirects) ne peut dépasser 10 % du montant du FIR délégué au centre.

Un **avenant** a été proposé dès la première année par l'ARS afin de tenir compte de l'augmentation des coûts en personnel (effet Ségur) et **signé le 26/10/2022**.

- **Convention HCL / CHU de Clermont-Ferrand**

Une convention pluriannuelle 2022-2026 a également été établie le **7/09/2022** entre l'établissement hébergeant le site d'implantation (HCL) et celui hébergeant le site associé (CHU de Clermont-Ferrand) du CPias ARA.

Elle a été approuvée au préalable par le directeur général de l'ARS pour répartir les financements FIR alloués.

La convention fera l'objet d'un avenant annuel précisant le montant de la subvention.

- **Convention CHU de Grenoble/HCL CPias ARA**

Cette convention a été établie le **23 novembre 2021** entre les HCL / site d'implantation du CPias ARA et le CHU de Grenoble hébergeant le CRAtb. Elle concerne la **mutualisation d'un agent de l'équipe du CPias avec le CRAtb** (Chargé d'études travaillant à temps plein aux HCL) à compter du 1^{er} janvier 2022 : affectation à 0,4 ETP au CPias ARA et 0,4 ETP au CRAtb. Cet agent travaille également à 0,2 ETP pour la recherche (DRCI / Réa-Rezo).

Le financement a été attribué pour une durée de 4 ans (sept 2021 à septembre 2024).

■ Rapport d'activité et programme annuel d'action

Un rapport est transmis au DG de l'ARS avant le 31 mars de l'année suivante comportant le bilan des activités et un bilan financier. Il fait aussi l'objet d'une saisie dans un format standardisé sur la plateforme PIRAMIG bien que le financement corresponde désormais à un FIR à compter de 2022.

Le programme annuel d'action de l'année suivante figure dans ce rapport annuel d'activités.

Ce programme est élaboré en fonction :

- des besoins exprimés par les établissements de santé, les établissements médicosociaux, les professionnels de santé des soins de ville et les usagers,
- de l'actualité ou d'événements avec identification de risques infectieux nouveaux ou émergents,
- de l'analyse des signaux et indicateurs de la région,
- de la politique régionale définie avec l'ARS et l'ensemble des acteurs régionaux de santé publique,
- des programmes nationaux.

Coordonnées du CPias ARA

Une permanence (téléphonique, mail, conseil, signalement...) est assurée **de 9h00 à 17h00** les jours ouvrés, avec possibilité de laisser un message sur répondeur en dehors des heures d'ouverture.

■ CPias Auvergne-Rhône-Alpes / Site d'implantation

Hôpital Henry Gabrielle - HCL, Villa Alice, 20 route de Vourles,
69 230 SAINT-GENIS-LAVAL

☎ 04 78 86 49 49

Fax 04 78 86 49 48

✉ cpias-ara@chu-Lyon.fr

Responsable

A. SAVEY

Responsable adjoint

M. GIARD



■ CPias Auvergne-Rhône-Alpes / Unité associée de Clermont-Ferrand

CHU de Clermont-Ferrand, Centre de biologie, 58, rue Montalembert,
63003 CLERMONT-FERRAND cedex 1

☎ 04 73 75 48 88

Fax 04 73 75 48 87

✉ cpias-ara@chu-clermontferrand.fr

Responsable adjoint

O. BAUD



■ Coordination interne

● **Coordination de l'équipe des 2 sites au moyen de :**

- réunions hebdomadaires en distanciel du fait de la répartition sur 2 sites (visioconférences)
- maintien de 2 réunions en présentiel par an (1 sur Lyon, 1 sur Clermont-Ferrand)
- serveur informatique commun sur le site des HCL
- plateforme de partage de documents entre les 2 sites sur SharePoint
- fonctionnement en gestion de projets pour l'ensemble de la région
- sectorisation uniquement pour la permanence conseils/signalements et l'organisation de journées/formations

● **Coordination CPias/HCL**

- dialogue de gestion instauré annuellement avec les directions (administrative et médicale) du pôle de Santé Publique dont dépend le CPias ARA au sein des HCL
- participation au Bureau de pôle tous les deux mois (pôle de Santé publique)

■ Comité d'Orientation du CPias ARA

Pluridisciplinaire, le comité d'orientation est composé d'une quarantaine de membres. Il est tenu régulièrement informé des actions du CPias et des informations nationales, et peut être consulté à tout moment par courrier électronique.

Ce comité est composé de :

- représentants de l'ARS notamment : direction Santé publique, correspondants Veille/Alerte, coordonnateur RREVA,
- représentants des usagers,
- responsables des EOH des GHT de la région, hygiénistes d'établissements sanitaires et médicosociaux,
- experts du terrain dans les trois secteurs de soins, représentants (CRAtb, URPS, Ordres, médecins coordonnateurs...).

Il se réunit une fois par an en février. Ce temps d'échanges et de concertation permet de débattre de points de méthodes et d'organisation concernant la mise en œuvre de la stratégie nationale 2022-2025 de Prévention des Infections et de l'Antibiorésistance, la coordination des politiques régionales et l'optimisation des actions conduites auprès des professionnels de santé de la région ARA. Ce comité permet d'identifier les besoins spécifiques en provenance des établissements et des professionnels de santé de la région.

■ Relations avec l'ARS et le RREVA

L'ARS peut s'appuyer autant que de besoin sur l'expertise du CPias dans le champ de la maîtrise du risque infectieux et de l'antibiorésistance. Une collaboration étroite est mise en place afin de définir et développer une politique régionale de prévention des IAS, prenant en compte les priorités nationales comme les spécificités régionales et territoriales. Cette collaboration est quotidienne, en particulier autour du signalement des IAS en provenance des ES, EMS, soins de ville ou des usagers.

Le directeur de l'ARS, le Directeur de la Santé Publique, le Directeur délégué Veille & Alertes sanitaires, le coordonnateur du RREVA et les référents IAS et Antibiorésistance :

- reçoivent régulièrement les informations concernant les activités du CPias,
- sont conviés lors des Journées régionales de prévention du risque infectieux (ES, Ehpad, Handicap),
- sont membres invités du Comité d'Orientation.

Enfin, le CPias vient en appui des chargés de mission Antibiorésistance (Bruno MOREL et Céline BREYSSE) et des référents IAS de l'ARS (Cécile MARIE et Zoubida BOUDALA).

- Un **dialogue de gestion annuel** a été instauré entre le CPias et l'ARS (direction de la Santé Publique) afin de dresser le bilan de l'année écoulée, présenter et ajuster au mieux le programme de l'année suivante et vérifier l'adéquation des moyens et des objectifs.

- Un **comité transversal de lutte contre l'Antibiorésistance** (2/an) coordonné par le chargé de mission antibiorésistance (ABR) de l'ARS (B. MOREL) s'est réuni pour la première fois le 13 septembre 2022, en lien étroit avec le CRAtb et le CPias.

Il a pour objectif de piloter la politique régionale en matière de lutte contre l'antibiorésistance et comporte pour ce faire une représentation restreinte de l'ensemble des parties prenantes de cette politique : professionnels de santé (chirurgiens-dentistes, coordonnateurs des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), hygiénistes, infectiologues, infirmiers, médecins coordonnateurs des EHPAD, médecins généralistes, microbiologistes, pharmaciens, sages-femmes), CRAtb, CPias, cellule régionale de Santé publique France en région, assurance maladie, URPS, représentants des usagers, OMEDIT.

- Le CPias ARA participe aux **réunions régionales de sécurité sanitaire** organisées mensuellement par la DVAS (Direction déléguée veille et alertes sanitaires) avec les différentes structures régionales de vigilance et d'appui (SRVA).
- **Des réunions opérationnelles** tous les 15 jours entre la DVAS (B. MOREL / AS. RONNAUX-BARON) et la coordonnatrice du signalement au CPias (M. GIARD) afin d'échanger et se coordonner concernant la gestion des signaux critiques et des alertes sur la région.

- **Réseau régional de vigilance et d'appui (RREVA)**

Membre du RREVA, le CPias demeure en lien avec les autres structures régionales de vigilance et d'appui (OMEDIT, CRH, CRPV...). Depuis 2017, le CPias ARA contribue aux **réunions trimestrielles** du RREVA coordonné actuellement par Laetitia BOSCH. Il participe enfin à la rédaction d'articles pour le **bulletin du RREVA**.

■ Coordination avec le CRAtb ARA

Le Centre régional en Antibiothérapie Auvergne-Rhône-Alpes (CRAtb ARA) est une structure régionale d'appui créée le 2 septembre 2021 pour une durée de 3 ans. Son objectif est de mettre en œuvre en région les orientations de la politique de santé dans le domaine du bon usage des antibiotiques (BUA) tout au long du parcours de santé. Elles ont été fixées par l'instruction N° DGS/Mission antibiorésistance/DGOS/PF2/DGCS/SPA/2020/79 du 15 mai 2020 relative à la mise en œuvre de la prévention de l'antibiorésistance sous la responsabilité des ARS, et dans le guide réflexe en annexe (Propositions à titre indicatif d'organisation régionale de la prévention de l'antibiorésistance, dans sa dimension de promotion du BUA).

Le responsable du CRAtb, le Dr Philippe LESPRIT, a été nommé pour 3 ans sur le site d'implantation hébergé par le CHU Grenoble-Alpes, avec 1 médecin généraliste à mi-temps (Dr Fanny BODINEAU) et une secrétaire à mi-temps. **La mutualisation du data manager (0,4 ETP CPias et 0,4 ETP CRAtb)** a également été favorisée pour faciliter la synergie avec le CPias.

Il existe également 3 antennes sur les CHU de St Etienne, Lyon et Clermont-Ferrand (0,2 ETP d'infectiologue par site).

Afin de mettre en place une collaboration étroite avec le CRAtb, le CPias participe :

- aux réunions mensuelles de coordination CRAtb/CPias (visioconférence)
- au comité régional trimestriel du CRAtb avec ses 3 antennes, des experts de terrain, l'OMEDIT et l'Assurance maladie (DRSM).

Inversement le CRAtb est invité au comité d'orientation du CPias.

Le CPias a apporté un appui méthodologique et logistique à la mise en place du CRAtb (annuaire, mailing, organisations...).

Les actions communes sont évoquées dans la partie "Actions" du présent rapport.

■ Autres instances nationales

- **Réseau national des CPias**

Conformément à la charte de fonctionnement mise en place au sein du réseau national des CPias, le CPias ARA participe à 3 réunions par an du comité de pilotage (2 membres par CPias), à des séminaires thématiques, et gère deux listes de discussion (une ouverte à tous les membres des équipes des CPias, l'autre restreinte aux membres du comité de pilotage).

Il contribue également à des groupes de travail nationaux ou pluri-régionaux au sein du réseau.

Les projets réalisés sont évoqués dans la partie "Actions" du présent rapport.

- **Ministère DGS/MMPIA**

Le ministre de la santé et de la prévention (MSP) définit les orientations nationales en matière de prévention et de gestion des infections associées aux soins et assure la coordination et le suivi de cette politique, incarnée dans la Stratégie nationale de prévention de l'infections et de l'antibiorésistance 2022-2025 coordonnée par la Mission Ministérielle éponyme (MMPIA).

Il peut donner pour mission à un ou plusieurs centres de conduire des études et travaux concernant la prévention des infections associées aux soins et de la résistance aux anti-infectieux.

Dans un objectif de suivi/coordination et d'échanges, **MSS/MMPIA réunit 2 fois par an les référents ARS, représentants des CPias et CRAtb**, en présence du CNP-MIT et de la SF2H.

Enfin, la MMPIA (Pr Céline PULCINI et Dr Christine GODIN-BENHAÏM) ont réalisé **le 7 octobre 2022 une visite associant l'ARS, le CPias et le CRAtb** afin de prendre connaissance et évaluer les dispositifs et organisations en place dans le cadre de la prévention de l'antibiorésistance.

■ Missions nationales RéPias / Santé publique France

Le pilotage scientifique des missions nationales des CPias (autrefois assumées par les Cclin) a été confié à SpF par le [décret n° 2017-129 du 3 février 2017](#) relatif à la prévention des infections associées aux soins.

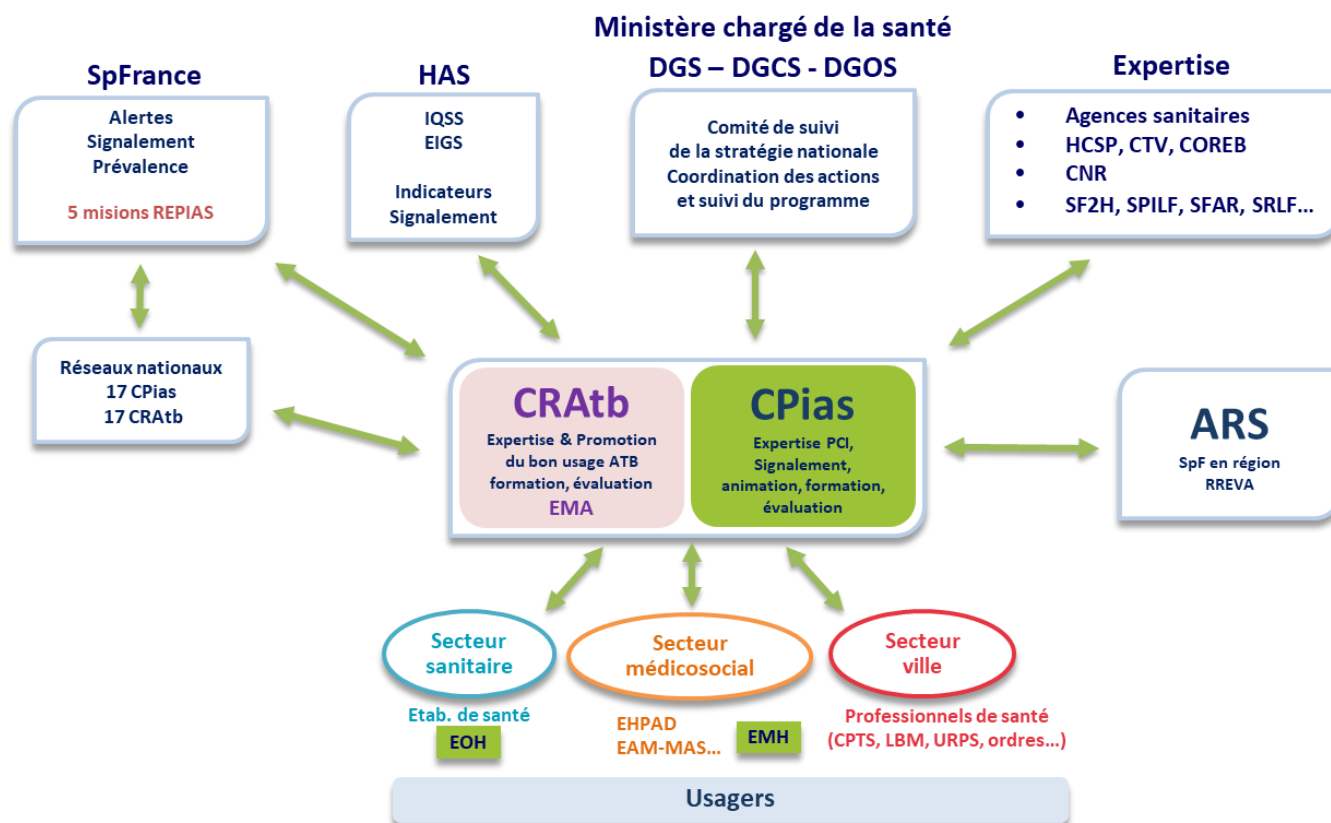
Un comité Missions nationales Infections associées aux soins (CMNIAS) – instance d'élaboration, évaluation et suivi des projets – a été mis en place par SpF afin de procéder à un appel d'offre et assurer le suivi des missions. Il est composé de 9 experts et représentants d'autres instances : HAS, Ministère, CNAMts, SpFrance.

Ces missions, formant le réseau de prévention des infections associées aux soins (RéPias), ont été confiées aux CPias retenus pendant 5 ans à partir de juillet 2018 :

1. **PRIMO** Surveillance et prévention de la résistance bactérienne aux antibiotiques (RATB) et des IAS en ville et en secteur médicosocial ;
2. **SPARES** Surveillance et prévention de la RATB en établissements de santé ;
3. **SPICMI** Surveillance et prévention du risque infectieux lié aux actes de chirurgie et de médecine interventionnelle ;
4. **SPIADI** Surveillance et prévention des infections associées aux dispositifs invasifs ;
5. **MATIS** Soutien aux actions de prévention : évaluation, formation, communication, documentation.

Un comité de pilotage du RéPIAS se réunit régulièrement, incluant les CPias porteurs des missions nationales ainsi que deux représentants des autres CPias. Le CPias ARA accompagne la mise en œuvre des missions nationales en région et contribue par ailleurs régulièrement à des groupes de travail proposés par les missions nationales.

Dispositif national de prévention des infections associées aux soins et de l'antibiorésistance



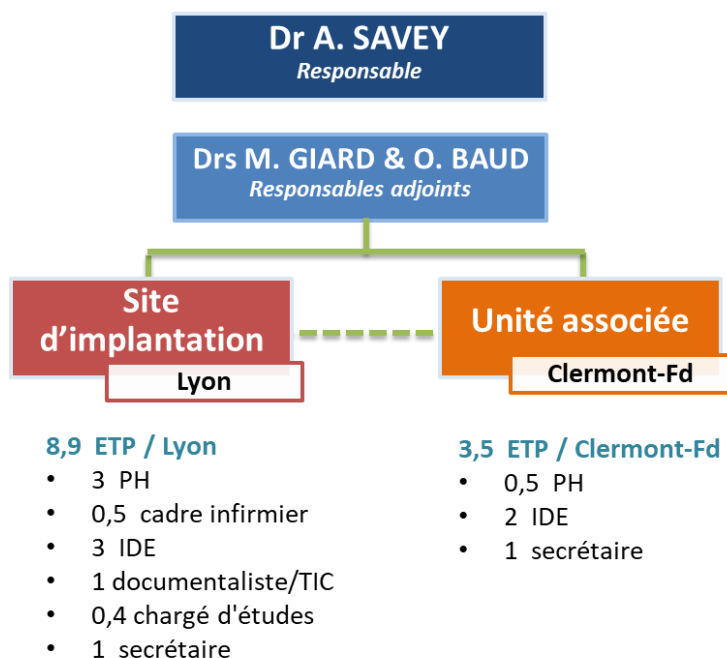
Moyens

Ressources humaines et organigramme

■ Organigramme au 31 décembre 2022

La **responsable du CPias ARA**, le Dr Anne SAVEY, a été nommée pour une durée de 5 ans par arrêté du Ministère de la Santé, renouvelée pour la période 2022-2026.

Deux **responsables adjoints**, les Drs Marine GIARD (Lyon) et Olivier BAUD (Clermont-Ferrand) sont associés à la réflexion stratégique et aux prises de décision concernant les missions du CPias. Des temps spécifiques de concertation des responsables médicaux et de la **cadre de santé** (Nadine KHOUIDER) sont organisés chaque mois.



■ Composition de l'équipe du CPias ARA

L'équipe du CPias ARA comprend **12,4 ETP** budgétés au 31 décembre 2022, dédiés aux missions régionales.

• Site d'implantation / Lyon

Le CPias est constitué en unité fonctionnelle (UF) intégrée dans le pôle d'activités médicales « Santé Publique » coordonné par le Dr Delphine MAUCORT-BOULCH aux HCL. Ce pôle est rattaché à la direction « Organisation Qualité Risques et Usagers » des HCL (Isabelle DADON). L'équipe du CPias ARA (financement MIG) comporte **8,9 ETP à Lyon** :

3 ETP de PH, 0,5 ETP de cadre infirmier, 3 ETP d'IDE hygiéniste, 1 ETP de documentaliste/TIC, 0,4 ETP chargé d'études/datamanager et 1 ETP de secrétariat.

Sur la période 2022, des changements ou particularités sont survenus :

- 1 PH temps plein (D. NARBEY) mis à disposition de la DGS depuis le 22 sept. 2020 jusqu'au 30 juin 2022 (soit la moitié de l'année 2021), non remplacé. Ce praticien a ensuite été en arrêt de travail jusqu'au 17/10/2022 puis de retour à mi-temps.
- Mutation d'une IDE (H. GUILLERMIN) le 28/02/2022 → remplacée par Aurélie Gallot le 1^{er} juin 2022
- Départ à la retraite de 2 IDE (ME. GENGLER en mars 2022 et S. CHASSY en déc. 2022), remplacées par G. MAURY IDE hygiéniste à 80% (9 janvier 2023) et par K. VANCOETSEM cadre biohygiéniste (20 février 2023)
- Passage de 0,5 à 0,4 ETP du datamanager (A. MACHUT) du fait de la mutualisation avec le CRAtb.

Possibilité de télétravail sur le site de Lyon indépendamment du contexte Covid selon la procédure HCL/Pôle Santé Publique (charte d'engagement signée par les agents concernés, évaluation régulière) :

- max. 1 journée par semaine pour les IDE hygiénistes
- max. 2 journées par semaine pour le personnel médicotechnique (documentaliste et datamanager)
- max. 1 journée par semaine pour la cadre IDE (à mi-temps)
- max. 1 j par semaine à titre expérimental pour les praticiens hospitaliers.

• Unité associée du CHU de Clermont-Ferrand

L'équipe est constituée en unité fonctionnelle (UF) intégrée dans le pôle d'activités médicales « RHEUNNIRS » dont le chef de pôle est le Pr Bertrand SOUWEINE.

Elle comporte 3,5 ETP à Clermont-Ferrand : 0,5 ETP de PH, 2ETP d'IDE hygiéniste et 1 ETP de secrétariat.

En 2021, une IDE à 0,8 ETP a demandé sa mutation dans un autre centre hospitalier de la région au 1^{er} décembre 2021. Le poste est resté vacant jusqu'en septembre 2022, date de recrutement d'une IDE à temps plein (N. MONTMANEIX).

Perspectives

En 2022 le CPias aura observé le remplacement de 4 IDE sur 5 : 1 mutation sur le site de Clermont-Ferrand, 3 départs sur le site de Lyon (1 mutation et 2 départs à la retraite), ce qui a dû nécessairement être pris en compte dans le management de l'équipe (délai de recrutement, adaptation, nécessité d'accompagnement, perte d'expérience) et la réorganisation/redistribution des projets.

De plus, la secrétaire sur le site de Lyon fait valoir ses droits à la retraite à compter de mars 2023 (recrutement en cours).

Bilan financier 2022

La dotation annuelle FIR modélisée par la DGOS allouée via l'ARS ARA aux HCL correspond à la somme de **1 106 672 €** pour le financement du CPias ARA. Une subvention de **268 820 €** a été reversée par les HCL au CHU de Clermont-Ferrand pour le financement de l'Unité associée. Le CPias ARA a également bénéficié d'un financement FIR d'un montant de **45 000 €** pour 3 ans (2021-2023) pour le projet de coordination, développement et suivi du réseau EMH et des indicateurs en secteur médico-social (personnes âgées et handicap). A cet effet, une convention ARS/HCL/CPias a été signée.

■ Site d'implantation de Lyon (HCL)

Pour une gestion homogène de toutes les MIG, les HCL prélèvent des **frais de structure** s'élevant à 10% des crédits pérennes (postes personnel compris). Des **frais d'amortissement** sont également imputés.

Dépenses CPias ARA 2022		Crédits CPias ARA 2022	
Dépenses UF 36640 (HCL)	Montant	Rubriques	Montant
T1 - Personnel	748 395	FIR CPias	1 106 672
Personnel médical	372 315	FIR (EMH/EMS)	45 000
Personnel non médical	376 080		
T2 - Charges médicales et pharmaceutiques	269		
T3 - Charges hôtelières et logistiques	5 389		
Voyages, déplacements et missions	2 928		
Location photocopieuse et logiciels	692		
Linge et hôtelier	318		
Fournitures bureau	618		
Documentation, abonnements	452		
Prestations de services	381		
T4 - Amortissements	671		
Charges indirectes (frais de structure)	88 285		
Total dépenses UF 36 640	843 009		
Reversement CHU Clermont-Fd / Unité associée	268 820		
Total dépenses CPias ARA - HCL	1 111 829	Total crédits	1 151 672
Solde excédentaire			39 843

En 2022, les dépenses de fonctionnement du CPias sont toujours très réduites du fait de la limitation des réunions en présentiel pour des groupes de travail, des rencontres professionnelles ou journées dans le cadre de sa mission animation.

Le solde excédentaire observé cette année est essentiellement dû aux dépenses moindres en personnel médical et non médical (PM et PNM) du fait des absences non remplacées et difficultés de recrutement : sur 2022, les postes vacants équivalent à un total de 9 mois de PH temps plein (puis 3 mois à mi-temps) et 11 mois d'IDE temps plein.

■ Site associé de Clermont-Ferrand (CHU)

Le solde excédentaire observé en 2022 est lié aux dépenses moindres en personnel non médical (PNM) du fait d'un poste d'IDE temps plein resté vacant pendant 8 mois.

Dépenses - UF 7520		2022		Crédits - UF 7520		2022
Rubriques	Montant			Rubriques	Montant	
T1 - Personnel	209 926			Versement MIG / HCL	268 820	
Personnel médical	76 408					
Personnel non médical	133 518					
T2 - Charges médicales et pharmaceutiques	34					
T3 - Charges à caractère hôtelier et général	1 110					
T4 - Amortissements	3 623					
Frais de structure	26 882					
Total dépenses	241 575			Total crédits	268 820	
Solde excédentaire				27 245		

■ Université Claude Bernard Lyon (structures support)

Le bilan financier de l'Université Claude Bernard Lyon 1 concernant l'organisation des Journées régionales (Cellule congrès) et des formations (Antenne FOCAL) demeure non disponible à ce jour.

Intitulés	Crédits	Dépenses	Soldes
Formations (FOCAL)	40 210	43 444	-3 234
Journées (Cellule congrès)	53 450	65 729	-12 279
Total 2022	93 660	109 173	-15 513
Report années précédentes	30 615	11 821	18 794
Solde final			3 281

Actions

Coordination & Animation

Annuaire des ressources en hygiène et description des filières

La région ARA comporte, sur une superficie de 69 711 km², une population de 8 153 200 habitants.

Structures	Effectifs (n)
Etablissements de santé	399
EHPAD	933
EAM (ex FAM)	149
MAS	66
IME	187
Centres de santé	243
Maisons de santé	176

Le CPias ARA gère et actualise pour la région un annuaire national partagé et commun aux 17 CPias. Il est en ligne et accessible à tous les professionnels référencés. Différents modes de consultations sont possibles : par individu, par établissement, par région ou ville.

La base de données du CPias ARA recense les personnes ressources pour le volet PCI :

- la prévention des infections associées aux soins dans les établissements de santé (ES), notamment : *coordonnateurs "LIN", hygiénistes (EOH), responsables signalement e-SIN, coordonnateurs de la gestion des risques,*
- la prévention des IAS dans les établissements médicosociaux (EHPAD, EAM, MAS) : *hygiénistes (EMH), directeurs, médecins coordonnateurs ou référents médicaux, référents paramédicaux, responsables "prévention du risque infectieux" ou "IAS"*
- d'autres instances telles que : tutelles, institutions de formation aux carrières de santé (IFCS), URPS, LABM.
- le volet BUA depuis 2022 : *CRAtb, EMA, référents antibiotiques.*

Ses finalités sont multiples :

- outil de publipostage et de diffusion par courrier électronique nécessaire à la politique de communication
- lien avec la base de gestion de la participation aux réseaux de surveillance, aux enquêtes...

Ressources régionales en hygiène référencées	2022 n'	2022 %	2021 %	2020 %	2019 %	2018 %
ES avec EOH référencée	380	95	95	95	95	94
ES avec coordonnateur LIN référencé	393	98	91	91	93	95
ES avec resp. signalement référencé	392	98	98	98	97	97
ES avec référent ATB référencé	237	59	58	62	50	51
ES avec coordonnateur GDR référencé	206	51	42	40	40	43
EHPAD avec responsable PRI référencé	802	86	79	74	71	75
EAM-MAS avec resp. PRI référencé	198	92	88	81	74	75
Hygiénistes référencés (toutes structures)	603	-	611	604	579	589

➔ En 2022, le CPias ARA a poursuivi la mise à jour de son annuaire.

S'agissant d'un outil de travail quotidien indispensable au fonctionnement des CPias, Santé Publique France a accordé un financement au CPias Bretagne afin de le faire évoluer techniquement pour qu'il ne devienne pas obsolète. Le projet d'amélioration de cet outil est coordonné par le CPias Bretagne et un prestataire externe a été recruté. Un membre de l'équipe du CPias ARA collabore au groupe de travail accompagnant l'évolution de l'outil.

En 2022, de nouvelles fonctionnalités ont été ajoutées : intégration des CRAtb, ajout de requêtes contrôle qualité....

Un partenariat avec le CRAtb et un accompagnement de leur secrétaire ont été mis en place, l'outil annuaire étant commun à nos deux entités.

Perspectives 2023 : poursuivre notre contribution à l'amélioration de l'outil et à la mise à jour des données.

Indicateur	Libellé	2022	2021	2020	2019	2018
Site Internet						
CPias ARA	Connexions/an	56 319	75 684	86 469	55 911	61 768
CPias National	Connexions/an	78 434	86 654	111 400	120 691	111 791
Listes de discussion						
ARA : Pro-H	abonnés	213	187	-	-	-
	messages/ an	298	253	-	-	-
ARA : Néonatalogie	abonnés	127	119	-	-	-
	messages/ an	130	155	-	-	-
CPias national	abonnés	143	140	134	133	136
	messages/ an	180	208	372	187	235
CoPil CPias nat.	abonnés	34	34	34	34	-
	messages/ an	490	737	950	40	-
Réseaux sociaux (CPias ARA)						
LinkedIn	abonnés	1475	1290	959	573	217
Twitter	abonnés	621	579	532	452	330
YouTube	abonnés	1266	1170	701	517	376
Facebook	abonnés	391	379	331	178	90

■ Gestion de sites Internet

• Site Internet du CPias ARA

Le site CPias ARA est hébergé sur le serveur des HCL. <http://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/>

Des mises à jour régulières des rubriques sont effectuées, avec pour politique de communication la mise à disposition de l'ensemble des documents produits par le CPias ARA (méthodologie et résultats des enquêtes et surveillances, compte-rendu de journées, recommandations, retours d'information sur les signalements, formations...).

➔ En 2022, le site a vu une diminution de sa fréquentation par rapport à 2021 et 2020 (années de forte fréquentation compte tenu de l'actualité Covid). Les pages les plus fréquentées demeurent celles concernant le Covid. En effet, la page alerte Coronavirus, créée en 2020, a été alimentée régulièrement et chaque jour ouvré, une page « Veille informative Covid-19 » a été mise en ligne, ce qui représente un total de 90 pages pour l'année 2022 (188 pages en 2021).

Perspectives : changement de logiciel et refonte complète du site du CPias pour le rendre plus opérationnel et améliorer la visibilité (graphisme, communication ...).

• Site Internet du réseau national des CPias

Le CPias Ara est responsable de la gestion technique du site national des CPias.

<http://www.cpias.fr/>

➔ En raison du contexte sanitaire, le site national du réseau des CPias n'a pratiquement pas évolué depuis 2020.

Perspectives : les CPias coordonnés en réseau, ont décidé de maintenir un site national CPias propre aux problématiques régionales partagées. Ce dernier devra subir une profonde restructuration.

■ Gestion des listes de discussion

• Liste régionale PRO-H

Liste créée en février 2021 afin de faciliter les échanges entre professionnels de l'hygiène de la région ARA.

➔ En 2022, 298 messages ont été diffusés, correspondant à 213 abonnés.

• Liste régionale Néonatalogie

Liste créée en mars 2021 pour les professionnels des services de néonatalogie de la région ARA.

➔ En 2022, 130 messages ont été diffusés, correspondant à 127 abonnés.

- **Liste générique des CPIas**

Créée en juillet 2017 et gérée par le CPIas ARA, cette liste de discussion nationale regroupe les personnels de tous les CPIas. Cet outil de communication interne est précieux pour renforcer les échanges et la coopération entre les CPIas.
 ➔ En 2022, 180 messages ont été diffusés (vs 208 en 2021).

- **Liste restreinte au Comité de pilotage du réseau des CPIas**

Cette liste de discussion et d'échanges interne aux membres du COPIL du réseau des CPIas a été créée en novembre 2019.
 ➔ En 2022, 490 messages ont véhiculé par cette liste (vs 737 message en 2020).

■ Réseaux sociaux

Comme en 2021, une **augmentation importante du nombre d'abonnés** a été constatée pour la plupart des réseaux sociaux. Compte tenu de l'ampleur des réseaux sociaux, le CPIas a choisi de communiquer en 2022 préférentiellement sur LinkedIn et twitter.

- **Compte LinkedIn**

Créé en 2018, ce réseau est préférentiellement utilisé par le CPIas Ara compte tenu de son caractère professionnel.
 ➔ En 2022, **1475 abonnés** (vs 1290 en 2021, 959 en 2020), 32 publications.

- **Compte Twitter**

Le compte Twitter du CPIas ARA a été créé en juillet 2017.
 ➔ En 2022, **621 abonnés** (vs 579 en 2021, 532 en 2020), **25 tweets** émis.

- **Chaine YouTube**

Une chaine YouTube a été créée en juin 2016 afin de valoriser les vidéos réalisées par la structure.
 ➔ Au 31/12/2022, **28 vidéos** sont en ligne.
1266 abonnés suivent le compte (vs 1170 en 2021, 701 en 2020, 522 abonnés en 2019).

- **Compte Facebook**

Le compte Facebook du CPIas ARA a été ouvert en 2017.
 ➔ Fin 2022, **391 abonnés** suivent ce compte (vs 379 en 2021, 331 en 2020), **325 mentions « j'aime »** (vs 325 en 2021, 282 en 2020). Seulement 5 publications ont été réalisées en 2022.



■ Bulletins régionaux du CPIas ARA

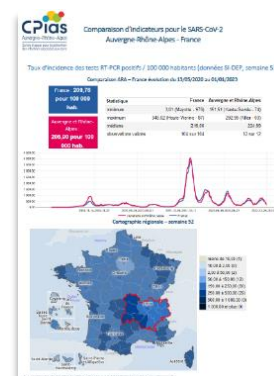
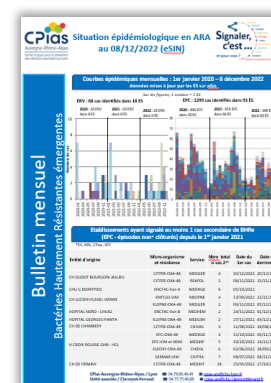
- **Bulletins BHRé**

La diffusion mensuelle de la **Situation épidémiologique des BHRé en ARA (e-SIN)** a été poursuivie, correspondant à l'édition de **11 bulletins**. Cette démarche se veut incitative pour le signalement, la mise à jour des cas secondaires et la clôture de la fiche du signalement, correspondant à un épisode maîtrisé. Ces informations permettent aux établissements de la région de savoir où circulent potentiellement des BHRé. Le format du bulletin a été actualisé en novembre 2022. Il comprend deux courbes épidémiques (ERV et EPC) des nouveaux cas sporadiques ou secondaires signalés dans l'année, ainsi qu'un tableau des services des ES qui ont signalé au moins 1 cas secondaire (signalements non clôturés).

- **Bulletins Indicateurs Covid et vaccination en ARA**

En 2022, **38 bulletins** ont été édités sur la page Coronavirus du site du CPIas afin de suivre au mieux l'évolution des principaux indicateurs en région.

Il a régulièrement évolué en fonction de l'actualité et des données disponibles dans Géodes et data.gouv. Il contenait initialement le **suivi du taux d'incidence des tests RT-PCR positifs / 100 000 habitants** (données SI-DEP) dans la population générale en ARA et en France et des données relatives à la **couverture vaccinale**. Progressivement ont été ajoutés l'évolution du taux d'incidence globale par département et par classe d'âge, et l'évolution des nouveaux signalements en EMS.



Animation / Coordination de réseaux de professionnels

Le contexte COVID-19 a diminué les possibilités de rencontres en présentiels habituellement organisées. Afin de maintenir un lien entre les professionnels de l'hygiène et répondre aux besoins d'expertise sur la problématique COVID, le CPias ARA a également organisé des **webinaires d'information et de partage** pour les EOH et EMH (cf. chapitre Conseils/Expertise).

Réseaux	Cible	réunions (n)	participants (en moy.)
RIPH	Paramédicaux en hygiène	1	45
REPH	Praticiens en hygiène	1	25
EMH	Comité de pilotage régional EMH	2	11-13
Néonatalogie	Pédiatres/paraméd. néonat., hygiénistes	2	45-49

■ RIPH (paramédicaux en hygiène)

Les rencontres Intersectorielles des Paramédicaux exerçant en Hygiène (RIPH) réunissent des professionnels de santé paramédicaux et non médicaux exerçant en hygiène et travaillant en établissement de santé public, privé ou médicosocial. Elles existent depuis 1989, initiées par le CCLin Sud-Est en 1997 puis coordonnées par le CPias ARA.

Les objectifs des RIPH sont les suivants :

- constituer un lieu d'accueil, d'échanges, de conseils, d'informations, de formation
- trouver des réponses à des problématiques de terrain, permettre au professionnel d'actualiser ses connaissances en hygiène, d'adapter ses pratiques et de se constituer un réseau
- participer à des groupes de travail en lien avec le CPias ARA.

Ces rencontres ont lieu 2 fois par an, regroupant en moyenne 50 participants.

→ En 2022, une seule rencontre a eu lieu le 15 septembre 2022 à Roanne du fait du contexte Covid-19.

■ REPH (praticiens en hygiène)

Les rencontres de praticiens spécialisés en hygiène, initiées en 2009, ont pour objectif d'échanger sur les pratiques et de travailler sur des thématiques médicales communes. Plusieurs enquêtes de pratiques professionnelles ont été conduites par ce réseau (endoscopie, contrôles environnementaux en endoscopie, IVT) aboutissant à l'élaboration d'outils régionaux (contrôles d'endoscopes, visite de risque Injection intra-vitréenne...). Ces rencontres ont lieu 2 fois par an (Clermont-Fd et Lyon), regroupant en moyenne 50 participants.

→ En 2022, une seule rencontre a eu lieu le 13 mai 2022 à Roanne du fait du contexte Covid-19.

■ EMH (équipes mobiles d'hygiène)

Suite à l'appel à projet de l'ARS en mars 2013, un dispositif spécifique a été financé (enveloppe FIR) pour la mise en place d'équipes mobiles d'hygiène (EMH) afin d'apporter aux EHPAD une expertise dans la prévention du risque infectieux.

Ces équipes ont été créées, initialement en secteur Rhône-alpin, sur la base d'un **ratio de 1 PH, 1,8 paramédicaux et 0,2 secrétariat** pour 3000 lits d'EHPAD. Lorsque le dispositif a été étendu au secteur auvergnat en 2018, il a inclus à titre expérimental pour 3 EMH (Cantal, Issoire et Haute-Loire) une extension du périmètre aux structures d'accueil de personnes en situation de handicap (EMS-PH).

Dans ce dispositif, le CPias ARA a un rôle de :

- coordination du réseau des EMH en lien avec l'ARS, via un comité de pilotage EMH,
- ressource régionale d'expertise, conseil et soutien des EMH en cas d'évènement d'une ampleur particulière,
- harmonisation des pratiques et des outils avec la coordination de groupes de travail,
- animation et contribution à la communication au sein du dispositif EMH avec l'organisation annuelle de la journée EMH depuis fin 2014.

Ce rôle s'intègre aux actions déjà mises en œuvre pour les EHPAD et autres établissements médico-sociaux (EMS) :

- appui et conseils aux établissements médicosociaux
- organisation de journées régionales de prévention du risque infectieux pour les EHPAD et EMS
- formation de correspondants en hygiène en EHPAD
- mise à jour de l'annuaire recensant les EHPAD, autres EMS, et EMH.

Le réseau des EMH est réuni une fois par an au cours d'une **journée** où sont notamment présentés le bilan des groupes de travail, les résultats des indicateurs EHPAD.

Un outil de traçabilité des conseils créé par le CPias est mis à disposition des EMH.

Un **annuaire**, initié à la mise en place des EMH, est régulièrement mis à jour et diffusé à l'ARS par le CPias.

Un **comité de pilotage EMH** composé de représentants paramédicaux et médicaux des EMH, de l'ARS et du CPias a été constitué en 2015 et se réunit 1 à 2 /an (regroupant en moyenne 14 membres). Son rôle est de proposer un programme d'actions annuel pour approfondir des thèmes pour lesquels un besoin de procédures, de support, ou d'études se fait sentir.

Une collaboration étroite entre le CPias et l'ARS est nécessaire pour suivre et analyser les bilans d'activité EMH et indicateurs EMS, organiser la communication entre les différents partenaires, soutenir le dispositif (suivi du conventionnement...).

➔ **En 2022**, le réseau comporte désormais **30 EMH sur la région**. Trois des 7 EMH créées sur le secteur auvergnat ont un périmètre d'intervention étendu aux FAM/MAS. Sur le secteur Rhône-alpin, une expérimentation d'extension au secteur du handicap est en cours pour 2 EMH.

Les **groupes de travail thématiques** (infection urinaire, déchets, produits d'entretien) ont été réactivés à l'issue de la crise COVID et leur production présentée lors de la journée régionale EMH avec mise à disposition d'outils sur le site Internet.

Le bilan d'activité des EMH et les indicateurs de prévention du risque infectieux en EHPAD ont été actualisés et le recueil d'indicateurs EMS-PH a été proposé pour la 2e fois en 2022 (FAM/MAS/IME). Afin de faciliter le suivi par les EMH des EHPAD qu'elles ont en convention, un **rapport automatisé** a été élaboré afin que chaque EMH ait une synthèse des indicateurs annuels des établissements de son périmètre. Un rapport des données 2021 ainsi qu'un diaporama de présentation ont été mis à disposition sur le site du CPias.

L'expérience précoce du dispositif EMH en ARA ainsi que le suivi des indicateurs de prévention du risque infectieux en EMS ont largement inspiré l'élaboration de la **réponse de SF2H à la saisine du Ministère** (sous-groupe EMH/EMS auquel le CPias a participé), concernant les missions des EMH, les ETP nécessaires, les indicateurs PCI pour les EMH et ESMS (cf. rapports SF2H de février et juillet 2022).

Perspectives : évaluation de l'expérimentation des EMH en secteur EAM-MAS, avec le souhait d'étendre le périmètre des EMH au secteur du handicap, pour aller dans le sens donné par la Stratégie nationale 2022-2025. De nouveaux groupes de travail ont été initiés au sein du dispositif EMH, coordonnés par le CPias : cathétérisme sous-cutané, gestion des guéridons de soins, Légionnelles/ECS, interface EMH avec les groupes privés, Hygiène et soins bucco-dentaires.

Enfin un groupe de travail BUA a été créé en septembre 2022 réunissant CRAtb, CPias, EMH, EMA, OMEDIT et EHPAD afin de promouvoir le bon usage des antibiotiques en Ehpad.

■ Réseau Néonatalogie

Depuis 2010, le groupe de travail de professionnels de santé en néonatalogie, réunissant six maternités niveau III (soit 100 % des maternités de niveau III) et 15 maternités niveau II (soit 50 % des maternités de niveau II), travaille à l'harmonisation des pratiques d'hygiène en néonatalogie avec l'élaboration de fiches pratiques (2 réunions par an, 53 personnes en moyenne jusqu'à la crise COVID).

➔ **En 2022** :

- Organisation de 2 réunions le 12 mai et le 22 novembre 2023.
- En attente de validation par la FRPN (fédération régionale des pédiatres néonatalogistes) et diffusion des fiches techniques :
 - Plaquette pour les parents
 - La toilette en néonatalogie
 - Prélèvement d'hémoculture périphérique chez le nouveau-né
 - Préparation des injectables
 - Entretien des incubateurs
- Webinaire avec la mission nationale SPIADI.
- Identification des fiches techniques à réactualiser en 2023

Perspectives : Fiches à créer : soins de cordon, CAT COVID, VVC.

■ Usagers (France Assos Santé)

Le CPias ARA est en relation avec France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes comportant plus de 130 associations d'usagers de la santé. Un représentant des usagers siège au comité d'orientation du CPias ARA et dans le groupe de travail ABR.

La crise sanitaire COVID et la réorganisation interne de France Assos Santé désormais recentrée au niveau national ont cassé la dynamique qui existait en ARA.

Perspectives : Une reprise de contact avec réflexion sur des actions à proposer en région s'avère nécessaire.

Organisation de journées régionales

Journées régionales	Secteur ciblé	2022 n participants	2021 n part.	2020 n part.	2019 n part.	2018 n part.
Prévention du Risque Infectieux	ES	247 (132+ 115)	301	84	333	367
Prévention du Risque Infectieux	EMS	233 (135 + 98)	150	-	289	394
PRI en Aubrac (CPias ARA+OCC)	ES/EMS	-	131	-	-	131
Antibiorésistance	ES/EMS/Ville	97 (+ autant en visio)	-	-	117	37
PRI chez le Nouveau-né	ES	102	96	-	128	118
IFSI	-	30	-	-	35	-
Equipes mobiles d'hygiène	EMS	41	59	-	65	68
Total	8 Journées	750	778	84	967	1 115

■ Journées régionales de prévention du risque infectieux (JR-PRI)

Le CPias ARA organise chaque année des journées régionales centrées sur les établissements de santé et les établissements médico-sociaux (Ehpad/EAM-MAS) dans le cadre de sa mission d'appui pour la prévention des IAS.

Ces journées se proposent d'être des lieux privilégiés d'échanges entre les différents acteurs de l'hygiène hospitalière et de prévention du risque infectieux associé aux soins et de l'antibiorésistance. Elles intègrent dans leur programme des actualités et perspectives en matière de priorités nationales et régionales, des interventions d'experts sur des problématiques de prévention et gestion du risque infectieux, ainsi que des retours d'expérience impliquant professionnels de santé, patients/résidents et usagers.

L'organisation de ces journées est réalisée avec la collaboration de la **cellule congrès (UCBL1)**.

➔ En 2022, les 4 journées PRI (2 en ES et 2 en EMS) ont de nouveau eu lieu en présentiel : 2 St Amant-Tallende et 2 sur Lyon. Ces journées "PRI" ont permis de rassembler **480 participants** au total.

■ Journée thématiques

• BUA : Journée régionale de l'Antibiorésistance

Créée en 2015, cette journée est co-organisée avec le chargé de missions Antibiorésistance de l'ARS ARA. Destinée initialement aux référents en antibiothérapie de la région, puis élargie aux hygiénistes et autres acteurs hospitaliers (biologistes, pharmaciens...), elle a pour objectif l'actualisation des connaissances en matière d'antibiorésistance et de recommandations/outils d'aide à la prescription et le renforcement des échanges au sein de ce réseau.

➔ En 2022, elle a été organisée en partenariat avec le CRATb ARA, l'ARS et l'OMEDIT en fin d'année. Elle a eu lieu le 25 novembre 2022, réunissant **97 participants** en présentiel à Lyon et autant en visioconférence.

• Nouveau-né : Journée Prévention du risque infectieux chez le nouveau-né

Créée en 2016, elle est destinée à tous les professionnels prenant en charge le nouveau-né (sages-femmes, puéricultrices, hygiénistes, médecins ...), professionnels exerçant en ville et/ou à l'hôpital.

➔ Elle a eu lieu le 10 novembre 2022 à Lyon (**102 participants**).

• IFCS : Journée Instituts de formation aux carrières sanitaires

Créée en 2014, elle est destinée aux formateurs des IFCS et a pour objectif l'actualisation des connaissances en matière de PRI et la présentation des outils disponibles. Elle est reconduite tous les 2 ans.

➔ Elle a eu lieu le 17 mars 2022 à Lyon (**30 participants**).

• Journée EMH

Depuis 2014, des journées d'échanges avec les EMH sont organisées en fin d'année afin d'échanger sur les pratiques de prévention des IAS en EMS et de permettre aux participants de se coopérer au sein d'un réseau.

➔ Elle a eu lieu le 9 décembre 2022 à Lyon (**41 participants**).

■ Autres contributions

Le CPias ARA a été associé à l'organisation et la conception du programme scientifique de 1^{ère} **Journée nationale EMH** qui s'est tenue à Paris le 10 octobre 2022, pilotée par le CPias Grand-Est pour la mission PRIMO.

Lyon étant la ville d'accueil du **congrès national de la SF2H** en juin 2022, le CPias a été sollicité pour l'organisation et le programme scientifique du congrès, contribuer à la sélection des posters et communications et a animé un atelier DPC.

Contribution aux campagnes nationales de sensibilisation

■ Journée Européenne "Information sur les Antibiotiques" (QUIZ ATB)

La journée européenne de sensibilisation au bon usage des antibiotiques (BUA), initiée par l'ECDC, a pris place à travers l'Europe depuis le 18 novembre 2008 et est reconduite chaque année à la même date. A l'initiative de l'OMS, elle s'est élargie depuis 2015 en Semaine mondiale pour le BUA. Toutes les autorités publiques, organisations privées et individus sont encouragés à prendre part à cette démarche. La France y participe depuis son lancement en 2018. Les CPias se font les relais de cette initiative auprès des ES et EMS de leur région. Depuis 2021, le CPias ARA s'associe dans cette démarche au CRATb nouvellement créé.



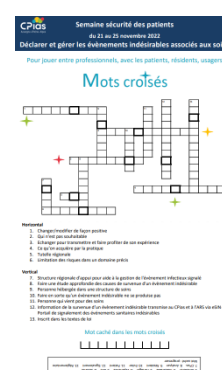
- ➔ En 2022, la semaine mondiale pour le BUA a eu lieu du 18 au 24 novembre. A cette occasion, le CPias ARA a diffusé :
- un **QUIZ Antibiotiques** : « **Cette année, c'est pénicillines et allergies !** ». Elaboré en partenariat avec le CRATb, le CPias l'a transmis aux EOH/EMH et sur les réseaux sociaux, le CRATb l'a envoyé aux référents ATB, MATIS l'a relayé au niveau national sur son site. Il a permis de sensibiliser **355 personnes**, ayant observé **700 connexions** (dont 500 ont débuté le quiz et 355 l'ont terminé).
 - les **résultats de la surveillance de la consommation des antibiotiques et des résistances bactériennes en ES et en EMS** en région ARA (données issues des missions nationales SPARES et PRIMO).

■ Semaine de sécurité des patients



Chaque année, cette campagne à l'initiative du Ministère de la santé a pour objectif de sensibiliser l'ensemble des publics sur les enjeux de la sécurité des soins et de favoriser le dialogue entre patients, usagers et professionnels de santé sur ces sujets. Elle s'intègre désormais au programme national pour la sécurité des patients (PNSP).

➔ L'édition 2022 a eu lieu du 21 au 25 novembre avec pour thème "Déclarer et gérer les événements indésirables associés aux soins". Pour cette occasion, le CPias a élaboré une affiche personnalisable par les établissements et des mots croisés à jouer entre professionnels, avec les patients/résidents ou les usagers. Enfin, le CPias a participé au jury d'un concours organisé par l'ARS afin de valoriser les initiatives d'ES, d'EMS et de libéraux.



■ "Mission Mains Propres"



L'hygiène des mains fait partie des **précautions standard** à appliquer pour tout soin, tout lieu, tout patient, tout professionnel, première mesure barrière pour **limiter la transmission** des micro-organismes et prévenir les infections associées aux soins. Depuis 2009, la France renouvelle son engagement auprès de l'organisation mondiale de la santé (OMS) pour faire de l'hygiène des mains un marqueur national de la qualité des soins. Ainsi le Ministère chargé de la santé organise chaque année en France, une campagne "**Mission Mains Propres**" sur ce thème.

➔ Le 5 mai 2022, le CPias a relayé cette information et fait la promotion des outils existants sur l'hygiène des mains (**MATIS/RéPias**) sur le thème « Les professionnels de santé s'engagent pour leurs patients et la prévention des IAS ».

De plus, l'audit SPIADI sur la pose de CVP (Observa4) ayant révélé un manque d'observance de l'hygiène des mains, le CPias ARA a élaboré et diffusé à cette occasion une **affiche rappelant la nécessité de 2 HDM avant la pose d'un CVP**.



Prévention

Expertise et appui pour la prévention

Indicateurs	2022	2021	2020	2019	2018
CONSEILS	832	1326	2 793	653	598
ES	461	691	1 139	417	378
EMS	300	505	1 251	149	134
Ville	38	89	146	19	11
Autres	33	41	257	68	75
DOCUMENTATION	150	155	174	136	424
ES	97	108	115	96	336
EMS	27	30	32	28	40
Ville	10	7	11	8	12
Autres	16	10	16	4	21
VISITES HORS SIGNALEMENT	6 visites / 6 étab.	18 visites / 18 étab.	55 visites / 51 étab.	6 visites / 6 étab.	13 visites / 14 étab.
ES	3/3	9/9	12 / 10	3/3	6/5
Ehpad	-	2/2	24 / 23	1/1	2/2
EAM-MAS	2/2	3/3	11 / 10	-	3/5
Ville	1/1	3/3	1 / 1	1/1	2/2
Autres	-	1/1	7 / 7	1/1	-
VISITES SUR SAISINE	1 visite	0 visite	4 visites, 4 étab.	0 visite	0 visite
ES	1/1		2/2		
Ville	-		2/2		

■ Conseils & assistance aux professionnels

L'objectif est d'apporter les éléments de réponse, aussi exhaustifs que possible, aux questions soulevées directement par les professionnels de santé ou les usagers. La traçabilité des questions et des réponses est assurée depuis 2019 sur une base de données en ligne accessible par les 2 sites, avec consultation possible par mots-clés.

• Conseils

➔ En 2022, le pôle conseil du CPias ARA a répondu à **832 demandes de conseil** (**versus 1 326 conseils en 2021**)

En comparaison de l'année 2019 qui peut servir de référence (période avant la crise Covid), on a constaté une sollicitation accrue de l'expertise du CPias en rapport avec les différentes phases de l'épidémie et la diffusion de recommandations et textes officiels :

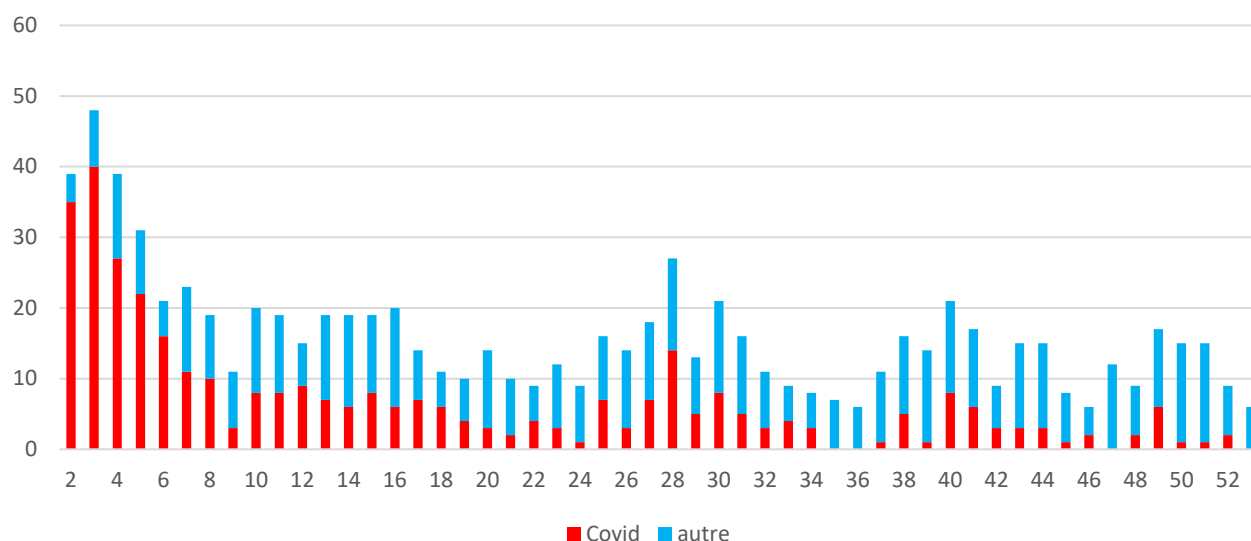
- + 327,7 % en 2020 (ou x 4,3) en lien avec le peu de connaissances du virus, la mise en place des tests, le contact tracing, les mesures à mettre en place, le confinement, les pénuries de matériel, la gestion des clusters...
- + 103,1% en 2021 (ou x 2,0) marqués l'émergence des variants, la mise en place de la vaccination (Covid et grippe) et des rappels etc.
- + 25,1% en 2022 (ou x 1,25) en rapport avec l'évolution des variants, les rappels vaccinaux, l'adaptation des recommandations dans les différents secteurs selon les données d'incidence.

On constate que **42,1% des conseils** étaient relatifs à l'épidémie Covid-19 (*versus 66% en 2021 et 80% en 2020*).

Le nombre de conseils "non Covid" a augmenté de 10% entre 2021 et 2022.

Les conseils "non Covid" concernaient principalement les **BMR/BHRe, ectoparasites, déchets, eau/légionellose**.

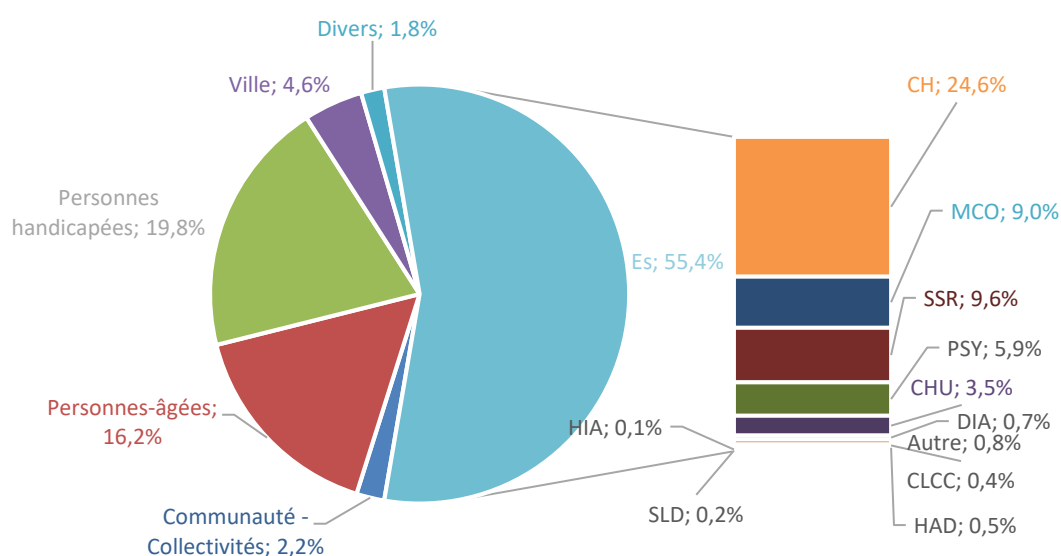
Evolution hebdomadaire du nombre de demandes de conseils pris en charge par le CPias ARA en 2022



Parmi les demandes de conseils, 55% relevaient du secteur sanitaire (ES), 35% du secteur médico-social (20% handicap, 16% grand âge), 5% du secteur libéral, 2,2% usagers/communauté/collectivités et 2% autres. On retrouve globalement la même répartition qu'en 2021, avec toujours une forte demande du secteur du handicap.

La répartition des **demandeurs** correspond à : 36,8% paramédicaux, 17,8% médecins, 16% pharmaciens, 13,1% directeurs/administratifs, 15,7% autres ; 50% des demandes provenait de professionnels en hygiène.

Répartition des demandes de conseil par secteur de prise en charge



■ Visites sur site (hors signalement)

Les demandes d'expertise peuvent aboutir à des visites sur site que le CPias réalise alors en binôme médical/paramédical.

En 2022, les visites correspondaient à des appuis sur des thématiques variées : *utilisation des équipements de protection individuelle, circuit du linge, principes du signalement, évaluation du risque infectieux en EMS, en endoscopie ou au bloc opératoire.*

• Etablissements de santé	3 visites	3 structures
• Etablissements médico-sociaux	2 visites	2 structures
• Soins de ville	1 visite	1 structure

■ Appui documentaire

Depuis 2019, du fait du maintien d'un poste de documentaliste, le CPias ARA prend en charge les demandes de documentation et les recherches bibliographiques émanant de la région. La documentaliste assure par ailleurs une veille informative (médias, réglementation, recommandations...) pour l'équipe du CPias ARA et contribue aux recherches bibliographiques des différents groupes de travail. Elle apporte également son expertise pour la rédaction de la bibliographie des documents produits par le CPias ARA.

➔ En 2022, la documentaliste a répondu à **150 demandes extérieures** de documentation ou recherches bibliographique (155 demandes en 2021, 174 en 2020, 136 en 2019).

Par ailleurs, la documentaliste réalise depuis avril 2020 une **veille informative et documentaire quotidienne COVID-19** mise à disposition des professionnels sur la page Alerte coronavirus du site Internet du CPias ARA. Ainsi, 90 pages "Alerte informative Covid-19" ont été mises en ligne en 2022 (188 pages en 2021, 116 en 2020) recensant au total 771 documents (1903 documents en 2021, 1200 en 2020). En 2022, elle a également animé des webinaires de formation.

Webinaires d'information et échanges

WEBINAIRES	Secteur	2022 Sessions	2022 Particip.	2021	2020
Réseau EOH/EMH	ES/EMS	9	409		
Cafés de la Doc'	Tous	5	118		
Signalement (bilan)	ES	1	50		
ENP	ES	3	124		
Total		18	701	38 (2123)	96 (2050)

• Webinaires d'appui EOH/EMH

Afin de renforcer la diffusion de l'information ou les remontées de problématiques du terrain, le CPias a continué de proposer des **webinaires d'information et/ou de partage d'expérience** dans les différents secteurs.

➔ Au total, **9 webinaires** ont été proposés, totalisant **409 participants** sur la région abordant différentes thématiques : *Actualités, Indicateurs PCI en EMS, lancement du programme SPIADI, Etude Evolupsy, Retour du congrès SF2H, Campagne vaccinale grippe+Covid, REX Bacillus cereus, Covid et PSY...*

• Webinaires de formation ENP

Deux webinaires de formation ont été organisés en avril-mai à destination des EOH et contacts ENP afin de présenter la méthodologie de l'enquête nationale de prévalence en établissements de santé, coordonnée nationalement par Santé publique France. Un 3^e webinaire fin mai a eu pour but de présenter l'outil informatique de recueil PREVIAS aux contacts référents ENP. Les 3 webinaires ont mobilisé **124 participants**.

• Webinaires d'appui documentaire

5 Webinaires pédagogiques consacrés à la recherche d'information ont été organisés en 2022, formant une série intitulée "Les cafés de la Doc". Les thèmes proposés étaient les suivants :

. Les différentes sources et sites institutionnels dans le domaine des IAS	01/02/2022
. Connaître la typologie des documents et rechercher un texte réglementaire	01/03/2022
. Organiser sa recherche bibliographique et découvrir les bases de données biblio	15/03/2022
. Rechercher des références dans Pubmed	04/10/2022
. Rédiger une référence bibliographique, rechercher une norme	08/11/2022

"Les cafés de la Doc" ont ainsi sensibilisé **118 participants**.

A l'issue des cinq webinaires, une enquête de satisfaction a été menée par questionnaire. Les répondants souhaitent à l'unanimité que soit prolongée la série.

Perspectives : En 2023, des webinaires « cafés de la Doc » seront reconduits. Les thèmes traités pourraient être : recherche de textes réglementaires approfondissement, analyse critique d'article, outils utiles et ludiques pour la pédagogie, utilisation des données Géodes.

■ Outils COVID

Dans le contexte de l'épidémie de Covid-19, différents documents et outils pratiques ont été élaborés ou mis à jour par le CPias pour venir en appui aux professionnels de santé des différents secteurs :

- [Fiche repère – Vaccins disponibles en France](#) - Mise à jour 10/01/2023 (versions antérieures en 2022)
- [Fiche repère – Double campagne vaccinale Covid et grippe](#) - Mise à jour 09/01/2023 (fichée produite à l'automne 2022)
- [Fiche ES - Situation de cas acquis ou clusters COVID-19 en ES. Aide au signalement](#) – Mise à jour 18 mars 2022
- [Fiche EMS - Aide à la décision pour gérer les cas Covid en EMS durant la 8^{ème} vague](#) – Mise à jour 20 octobre 2022

■ Boîte à outils

La rubrique "Boîte à Outils" comptabilise de nombreuses fiches pratiques, fiches "conduite à tenir", mises au point, affiches et films vidéos, disponibles sur le site du CPias ARA.

➔ En 2022, ont été produits ou actualisés les outils suivants :

- [Fiche pratique] Conduite à tenir Monkeypox (variole du singe) en région ARA
- [Fiche pratique] Maîtrise du risque infectieux lors des transports sanitaire
- [Fiche pratique] Réalisation d'un prélèvement pour TROD grippe
- [Fiche pratique] Vaccination anti-pneumococcique
- [Affiche] Signaler c'est ... (cf. campagne Semaine sécurité du patient)
- [Outil] Mots croisés pour jouer entre professionnels, avec les patients, résidents, usagers
- [Affiche] Hygiène des mains avant pose de cathéter veineux périphérique (cf. campagne du 5 mai 2022)

• En collaboration avec les EMH

- [Check-list] Check-list Infection urinaire
- [Fiche pratique] Fiches d'aides au choix et à l'utilisation des produits d'entretien en EHPAD
- [Outils] Outils déchets pour le secteur médico-social

• En collaboration avec le CRAtb

- [Quiz] Antibiotiques et allergies / effets indésirables

• Coordination du groupe national / Guide PRI en ESMS (CPias)

- Outil d'aide à la mise en œuvre de l'éco-nettoyage. Entretien des locaux Hors épidémie
- Tenue professionnelle dans les établissements
- Le circuit du linge propre
- Entretien des dispositifs médicaux (DM) non stériles
- Précautions standard
- Cathéter central à insertion périphérique PICC
- Prévention du risque infectieux lors du traitement par Ventilation Non Invasive (VNI/Apnée du sommeil)
- Usage des gants
- Midline
- Tuberculose pulmonaire
- Prévention du risque infectieux lié aux travaux en ESMS - Introduction
- Prévention du risque infectieux lié aux travaux en ESMS - Organisation des travaux
- Prévention du risque infectieux lié aux travaux en ESMS - Trame fiche de travaux
- Outil d'aide au questionnement et à la rédaction de la Fiche Travaux - Mesures de prévention

• Fiches techniques Endoscopie

Les outils d'aide à la gestion des prélèvements microbiologiques non conformes en endoscopie sont en cours de révision. La version initiale avait été élaborée en 2014 par un groupe de travail issu du Réseau des praticiens en hygiène hospitalière (REPHH) et piloté par l'Arclin Rhône-Alpes. Ce groupe a été réactivé. Les objectifs sont une mise en conformité avec l'instruction 2016 sur le traitement des endoscopes souples thermosensibles à canaux et la proposition d'outils pratiques.

Perspectives

La refonte du site internet du CPias ARA sera l'occasion d'un tri et d'une réactualisation des outils proposés en ligne. De plus, à chaque parution de recommandations/règlementation, les outils ou fiches pratiques correspondants sont actualisés.

■ Autres contributions

• PRIMO / Groupe de travail Checklist Epid'Ehpad

Objectif : aide à la gestion des épidémies en EMS par l'élaboration de checklists emboîtées :

- Epidémie
- Volet infections respiratoires aiguës
 - o complément grippe
 - o complément Covid
- Volet gastro-entérites aiguës

Saisie en ligne possible pour obtenir un rapport daté et personnalisé.

La checklist fera l'objet d'une évaluation en 2023 auprès des utilisateurs (questionnaire en ligne).

• SF2H (Conseil scientifique)

Le CPias ARA a contribué aux documents suivants :

- *Stratégie nationale 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance. Santé humaine.*

Ministère des Solidarités et de la Santé. Janvier 2022. 90 p. [membre du groupe PCI]

- *Les éléments clés des programmes de prévention et contrôle des infections (PCI) dans les établissements de santé et médico-sociaux. Rôle et missions des équipes opérationnelles d'hygiène et des équipes mobiles d'hygiène.*

Rapport SF2H Février 2022. 25 p. [copilote du sous-groupe ESMS]

- *Les indicateurs des programmes de prévention et contrôle des infections (PCI) dans le secteur médico-social.*

Rapport SF2H, 26/07/2022. 15 p. [copilote du groupe ESMS]

Perspectives

En 2023, contribution du CPias ARA aux projets inter-CPias : **guide tenue professionnelle** et poursuite de l'actualisation du **DAMRI** (démarche d'analyse et maîtrise du risque infectieux en EMS) ; ainsi que la contribution au groupe national du Ministère de la santé pour l'actualisation du **Guide déchets**.

Evaluation & Surveillance

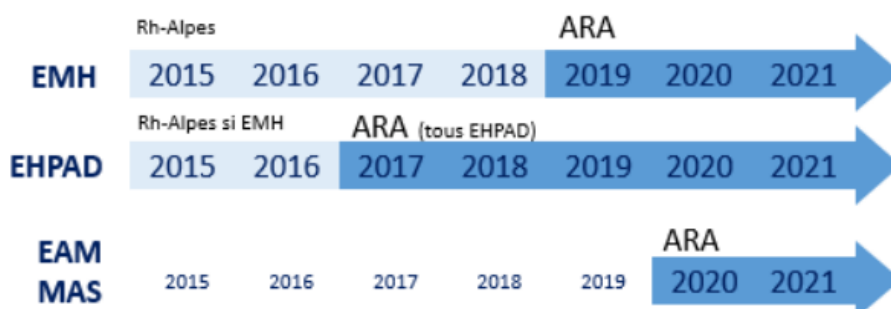
Indicateurs EMH/EMS (ARA)

L'ARS ARA a financé le dispositif EMH (Equipes Mobiles d'Hygiène) afin d'apporter une expertise en hygiène aux Ehpad ne disposant pas des services d'une Equipe Opérationnelle d'Hygiène (EOH). Initié dès 2007 dans la Drôme puis en 2013 en Rhône-Alpes avant la fusion des régions, il est depuis étendu à l'ensemble de la région ARA. Sa coordination est dévolue au Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPias) ARA.

Le CPias ARA assure le suivi du dispositif en lien avec l'ARS ARA et propose un rapport annuel de l'année écoulée.

Il est constitué :

- d'indicateurs en lien avec l'activité des EMH (recueil organisé depuis 2016 pour les indicateurs 2015 sur le secteur Rhône-Alpes incluant le département Haute-Loire, puis élargi à l'ensemble de la région pour les données 2019),
- d'indicateurs PCI en EHPAD, (recueil dès 2016 pour les indicateurs 2015 limité aux EHPAD bénéficiant d'une EMH et élargi à l'ensemble des EHPAD en ARA pour les données 2017),
- d'indicateurs PCI en EAM et MAS recueillis pour la première année en 2021 (données 2020), poursuivi en 2022.



Le rapport régional 2022 (portant sur l'activité PCI 2021) détaillé a été présenté lors d'un webinaire aux différents participants (EMH, Ehpad, EAM-MAS) et à l'ARS ([rapport](#) et [diaporama](#) disponibles sur le site du CPias).

La participation est élevée : **exhaustivité pour les EMH (30/30), 72% pour les EHPAD** et enfin **50,7% pour les EAM-MAS** alors qu'il s'agit d'une phase expérimentale pour ces derniers et que peu d'entre eux disposent d'une EOH/EMH.

Certains indicateurs issus du bilan d'activité des EMH ainsi que des rapports PCI des structures ont été réunis dans un **tableau de bord de 2017 à 2021** permettant de suivre l'évolution des actions dans le temps, en gardant à l'esprit que les années 2020 et 2021 peuvent difficilement être comparées aux précédentes du fait du contexte inédit de crise sanitaire COVID-19 : impact en termes de déplacements, conseils, alertes, avec une charge de travail très importante pour les EMH comme pour les structures qu'elles accompagnent.

Perspectives : il est attendu que l'activité 2022 dans le secteur médicosocial soit encore impactée par l'épidémie de Covid-19. Les indicateurs seront ajustés à la marge en lien à la lumière du rapport 2022 du groupe de travail SF2H sur les indicateurs nationaux en réponse à la saisine du ministère.

Enquêtes proposées par le CPias ARA (promoteur)

■ Enquêtes flash EOH

Suite à la publication de la stratégie nationale 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance ainsi que du rapport de la SF2H sur les rôles et missions des EOH décembre 2021, le CPias ARA a souhaité réaliser un état des lieux concernant les équipes opérationnelles d'hygiène dans la région.

L'enquête s'est déroulée par questionnaire déclaratif en ligne a comporté 2 volets :

- [quantitatif](#) sur la conformité des ratio des EOH (ETP/nb de lits) du 14 février au 14 mars 2022 : 1 réponse par établissement, avec la **participation de 89 ES**
- [qualitatif](#) sur l'expérience des EOH (priorités, freins, attentes et besoins) à l'instar de celle proposée par le CPias Nouvelle-Aquitaine : **162 professionnels de l'hygiène** ont répondu soit ¼ des hygiénistes en ARA.

Les résultats ont fait l'objet d'une présentation au cours de la Journée régionale de prévention des infections en ES le 22 mars 2022 à Lyon.

■ Enquête sur la tenue en néonatalogie /maternité

Suite au constat de variabilité des informations et/ou recommandations lors des visites des parents et fratrie en néonatalogie et maternités, une enquête en ligne a été proposée entre le 27/06/22 et le 19/09/22 (auto-questionnaire déclaratif). Les autres CPias l'ont également proposé dans leur région.

Objectifs :

- faire un état des lieux concernant l'information sur l'hygiène des mains, la protection de la tenue demandée pour les parents, la fratrie et la famille élargie en maternité et unités néonatales,
- décrire les pratiques en matière de visites de la fratrie et familiales.

La participation a été de **69 structures** sur la France (hors Nouvelle Aquitaine), dont 16 étab. en ARA.

Les résultats ont permis d'homogénéiser les pratiques (fiche recommandation) et ont fait l'objet d'une présentation à la Journée nouveau-né du 10 nov. 2022 à Lyon ainsi que d'un poster SF2H au congrès de juin 2023.

■ Etude CLUSTERS EN EHPAD

Promoteurs : Equipe mobile de gériatrie et EMH du CHU de Clermont-Ferrand et CPias ARA

Objectif : étude des facteurs associés à la survenue d'un cluster en EHPAD et à sa criticité au cours de la deuxième vague de Covid-19 (vague sans difficulté d'accès aux EPI, sans circulation de variants et sans vaccination anti-Covid).

Méthode : les 946 EHPAD de la région ont été invités à compléter un questionnaire en ligne (caractéristiques structure, professionnels, résidents, épidémiologiques Covid-19) entre le 15 septembre et le 15 décembre 2021.

Résultats : 164 EHPAD ont participé. Cette enquête a montré que des facteurs organisationnels comme la proportion de chambres doubles, le taux d'encadrement soignant, l'utilisation inadaptée des EPI et une présence médicale insuffisante sont associés à une survenue plus fréquente et une criticité marquée des clusters Covid en EHPAD.

Valorisation : les résultats ont fait l'objet de 2 abstracts : 1 accepté au congrès de la Société française de Gériatrie Gériatologie 2022 et 1 soumis au congrès de la Société française d'Hygiène Hospitalière 2023 (Prix médical 2023).

Autres enquêtes proposées par le CPias (contributeur)

■ Etude PIANO prévention des pneumopathies de déglutition en Ehpad

Promoteur : CHU de Toulouse / Responsables : Prs ROLLAND, BLAIN, de WAZIERES, GAVAZZI.

Les CPias ARA, Occitanie et Nouvelle-Aquitaine sont associés à ce projet.

- Étude prospective, multicentrique, randomisée en deux groupes (avec/sans intervention)
- Intervention : formation en ligne des soignants
- Effectif souhaité : 300 Ehpad participants
- Durée de l'étude : 16 mois

➔ Le CPias ARA a été sollicité en 2019 pour relayer les informations et tester le module de formation. L'enquête a été suspendue en 2020 du fait du contexte de pandémie COVID-19, puis les recrutements se sont échelonnés tout au long de l'année 2021. Au total on compte aujourd'hui **137 Ehpad participants** (dont 72 dans le bras formation) avec **3 405 résidents inclus et suivis, dont 17 Ehpad en Auvergne-Rhône-Alpes**. Le suivi des derniers résidents inclus est prévu pour fin 2022. Le recueil des NIR pour le volet médico-économique a démarré. Le recueil de la vaccination COVID a été ajouté en fin d'étude pour les résidents inclus. Les premiers résultats seront disponibles au cours du premier trimestre 2023.

■ Enquête sondes d'échographie endocavitaire (réseau des CPias)

En janvier 2022, le CPias ARA a relayé une enquête sur le traitement et la désinfection des sondes d'échographie endocavitaire (SEE). Cette enquête a pour objectif d'évaluer l'intégration dans les procédures des nouvelles recommandations de désinfection des sondes d'échographie endocavitaire (2019) dans les établissements de santé et de recenser les éventuelles difficultés rencontrées.

Méthode : audit documentaire déclaratif pour évaluer les procédures de désinfection des SEE. Il s'appuie sur les 9 fiches techniques relatives à la prévention du risque infectieux associé aux actes d'échographie endocavitaire (mars 2019)

https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/fiches_sondes.pdf

Cette enquête a été réalisée par 240 établissements dont **20 ES en ARA**.

L'analyse des résultats (rapport en août 2022) a permis de proposer 2 actions auxquelles le CPias ARA va contribuer en 2023 :

- **une évaluation** par l'intermédiaire d'un audit, probablement un quick-audit observationnel, des pratiques de nettoyage et désinfection des sondes d'échographie,
- **une information** sous forme de flyers qui pourraient être de deux types : une destinée aux établissements de santé et l'autre aux professionnels libéraux.

■ Enquête GINGER (SPILF/SFGG)

Le CPias ARA a été associé à la mise en œuvre d'une Enquête nationale Prévention et Contrôle des Infections / Bon Usage des Antibiotiques dans le secteur médico-social dans le cadre d'un projet du sous-groupe infectio-gériatrie GINGER (SPILF/SFGG).

Objectifs : Etablir un état des lieux des collaborations infectiologues/hygiénistes /gériatres avec les médecins coordonnateurs et infirmières coordinatrices (IDEC) des EHPAD, définir les besoins des équipes de coordinations en matière de PCI/BUA, proposer des pistes de réflexions dans le contexte de mise en place des EMA et EMH au niveau national.

Cibles : médecins intervenants en Ehpad et IDEC.

Méthode : Enquête déclarative en ligne (Nov. 2021-janv 2022).

Les résultats (126 questionnaires) ont fait l'objet d'une présentation à la Journée nationale EMH le 10 octobre 2022 à Paris ainsi qu'à la Journée des EMH du 9 décembre 2022 à Lyon.

Participation de la région ARA aux missions nationales RéPias

■ Surveillances RéPias

Le CPias ARA met à disposition sur son site des analyses régionales et propose un accompagnement des établissements pour l'interprétation de leurs données et actions à mettre en place le cas échéant (outliers...).

En 2022, plusieurs surveillances nationales ont été proposées aux établissements de santé ou aux laboratoires de ville :

- **PRIMO / Surveillance de l'antibiorésistance en ville / MEDQUAL**

La participation ARA 2021 est de **135 LABM** sur 428 (vs 136 en 2020). Un rapport régional a été proposé, avec les résultats de résistances à différentes souches selon le type d'hébergement (domicile/Ehpad).

➔ Une extension de la participation est à encourager auprès de l'URPS et des LABM afin d'obtenir une meilleure représentativité des données.

• SpFrance/PRIMO/ECDC H4LS

L'ECDC a proposé via Santé publique France et la mission PRIMO une méthodologie d'enquête longitudinale d'incidence des IAS en EHPAD sur une période continue de 1 an, avec un kit d'enquête complet (protocole, questionnaire, outil Excel de saisie, lettre d'information, charte d'engagement, formation à l'enquête, cas cliniques) avec une période de recueil sur 2022. Le CPIas ARA a été intégré au comité de pilotage de cette enquête coordonnée par SpFrance et PRIMO.

Les objectifs sont les suivants :

- estimer l'incidence des infections en Ehpap (proportion de résidents infectés par an avec une ou plusieurs infections)
- produire les données nécessaires à l'estimation du fardeau des infections en Ehpap à partir de données de prévalence
- estimer la mortalité attribuable aux infections associées aux soins en Ehpap.

L'effectif attendu par l'ECDC était de 250 résidents par pays. La France a enrôlé 10 EHPAD dans 6 régions différentes (**dont 4 EHPAD en ARA**) soit 465 résidents inclus. L'analyse et la restitution des résultats est prévue courant 2023.

• PRIMO / Surveillance des consommations de Produits Hydro-Alcooliques en Ehpap

La participation ARA 2022 (données 2021) est de **635 Ehpap**, soit un taux de participation élevé de 68%.

La médiane du nombre de frictions/résident/jour est de 2,46 (vs 3,41 en 2020).

➔ Le CPIas contribue également au groupe "Identification des opportunités d'hygiène de mains en EHPAD" (évaluation OHM en 2 volets prévue en 2023).

• SPIADI / Surveillance des infections associées aux dispositifs invasifs

En 2021, **77 établissements** de la région ont participé à au moins une des modalités de SPIADI, sans évolution par rapport à 2020 (**93 ES** sur 401 ES éligibles, soit une participation de 19% vs 21% pour la France). La participation 2022 n'est pas encore connue.

• SPARES / Surveillance de la consommation des antibiotiques en ES et en Ehpap

La participation ARA est de **211 ES** en 2022 (concernant les consommations d'antibiotiques de l'année 2021), soit une couverture de 92% des lits de la région. La consommation globale est de 307 DDJ/1000 JH.

En lien avec le CRATb, le CPIas a accompagné les ES outliers pour la consommation d'antibiotiques.

En 2022, 70 Ehpap avec PUI ont également participé en ARA, avec une consommation globale de 34,7 DDJ/1000 JH.

■ Audits et enquêtes RéPias

En 2022, plusieurs actions nationales ont été proposées aux établissements au sein des missions RéPias.

Mission	Enquête, audit	Thème	Secteur	Participation 2022	Participation 2021
SPICMI	PREOP		ES	-	12 ES, 345 observ.
SPIADI	Enquête OBSERVA4	DIV	ES	-	19 ES
SPIADI	Réa-EXPlaur	DIV	ES/Réa	-	3 services de réa
SPARES	EVA-BHRe	BHRe	ES	-	7 ES
				16 ES/EMS audit	8 ES/EMS audit
				patients/résidents	patients/résidents
MATIS	Quick audit Hygiène des mains		ES/EMS	53 ES/EMS audit	15 ES/EMS audit
				soignants	soignants

Les résultats de certains audits et enquêtes 2021 ont été édités par le RéPias en 2022 :

- **Préparation cutanée de l'opéré et Antibiotoprophylaxie préopératoire**
12 ES de la région avec activité de chirurgie ont participé avec 345 observations (80 ES et 2265 observations en France). Une infographie régionale a été réalisée afin de rétroinformer les ES avec activité chirurgicale.
- **Quick audit Hygiène des mains : 14 ES et 1 EMS** ont participé à l'audit soignant, **7 ES et 1 EMS** ont participé à l'audit patients/résidents

■ Enquête nationale de prévalence en établissements de santé (ENP 2022)

Le CPIas ARA a contribué au groupe de travail national de préparation de l'ENP 2022 coordonnée par Santé publique France. Il a accompagné en région les EOH et référents ENP en amont (cf. webinaires de formation) et tout au long de la période d'enquête en mai-juin 2022 sur le plan méthodologique et informatique en regard de l'outil de saisie PREVIAS. Les questions, attentes et difficultés ont été remontées au niveau national SpF.

Perspectives : Les données régionales seront disponibles en avril 2023 et feront l'objet d'un retour aux EOH. Une présentation nationale des résultats aura lieu au cours du congrès de la SF2H de juin 2023.

Signalement & Alerte

Indicateurs	2022	2021	2020	2019	2018
Signalements					
e-SIN n signaux	851	625	665	558	463
n étab.	173	152			81
ratio/10 000 lits	182,1	131,3	139,7	115,2	95,2
Portail EMS	9	2	1	-	-
Visites (ES)	5 visites + 5 visio / 5 étab.	5 visites / 5 étab.	17 visites / 10 étab.	12 visites / 7 étab.	14 visites / 8 étab.
ES	10/5	5/5	9/6	12/7	14/8
EMS – Ehpad	-	-	8/4		
EMS – FAM-MAS	-	-	-	-	-
Ville	-	-	-	-	-
Alertes	14	4	2	8	9
	SARS-Cov-2 / Monkeypox / Pasteuriseurs du lactarium / VRE Suisse / Listéria / Infections invasives à strepto A / gale en foyers de migrants / pratiques en cabinet dentaire / EI à <i>M.chelonae</i> sur bioprothèse / bactériémies à <i>S. haemolyticus</i> en néonate / piqûres en boîte de nuit / méningites à méningo B	SARS-Cov-2, VRE Suisse, pasteurisateurs du lactarium, Sanofi Poliovirus, gel écho Burkholderia	SARS-CoV-2, Arbovirose,	Rougeole, ERV Grand Est, Candida auris, Ebola, Merscov, endoscopes, grippe, Anios (B. cepacia),	Arbovirose, Aspergilliose bloc, ttt endoscopes, Candida auris, rougeole, biberons UU, B. cepacia baigns bouche, choléra, mers-cov

Signalement en établissements de santé (e-SIN)

■ Cadre réglementaire et organisation

Les établissements de santé doivent procéder au signalement de certains épisodes d'infections nosocomiales à l'ARS et au CPias, en application du décret n°2001-671 du 26 juillet 2001 complété par la circulaire n°21 du 22 janvier 2004 et l'instruction DGOS/PF2/DGS/RI3 n°2012-75 du 13 février 2012 relative au signalement externe des infections nosocomiales ainsi qu'aux modalités de gestion des situations signalées. Les critères de signalement ont été revus dans le Décret n°2017-129 du 3 février 2017 relatif à la prévention des infections associées aux soins. L'instruction DGS/VSS1/DGOS/PF2/DGCS/SPA/2019/97 du 17 mai 2019 relative aux signalements des infections associées aux soins en ville, en établissement de santé et en établissement et service médico-social fournit des informations techniques.

Le signalement des IAS repose sur l'identification d'événements significatifs ou "sentinelles" (rares, graves, inhabituels, potentiellement révélateurs d'un dysfonctionnement) qui jouent un rôle d'alerte. Après analyse, des mesures correctives locales ou générales sont proposées pour améliorer le niveau de sécurité sanitaire.

L'application en ligne e-SIN a été déployée fin 2011. Elle permet une interconnexion des différents acteurs du signalement. En septembre 2017, un onglet spécifique à la saisie des bactéries hautement résistantes émergentes (BHRe) a été ajouté. En mars 2020, le Coronavirus (SARS-CoV-2) est venu compléter la liste des micro-organismes disponibles à la saisie.



➔ En 2022, le CPias a :

- reprogrammé la rencontre annuelle "Journée du signalement" en présence des représentants de l'ARS ARA, de SpF et des usagers (non programmée depuis 2018 en raison de l'actualité). Elle s'est tenue en visioconférence pour permettre la participation de l'ensemble des responsables signalement et EOH de la région. Des retours d'expérience des établissements signaleurs sont venus compléter la présentation du bilan des signalements 2021.
- fait évoluer le bulletin BHRe : diffusion de la liste des services faisant face à une épidémie dès le 1er cas secondaire, restriction de la diffusion du bulletin aux EOH de la région, modification du graphisme.
- organisé des webinaires thématiques, certains issus d'événements signalés (ex : *Bacillus cereus*).

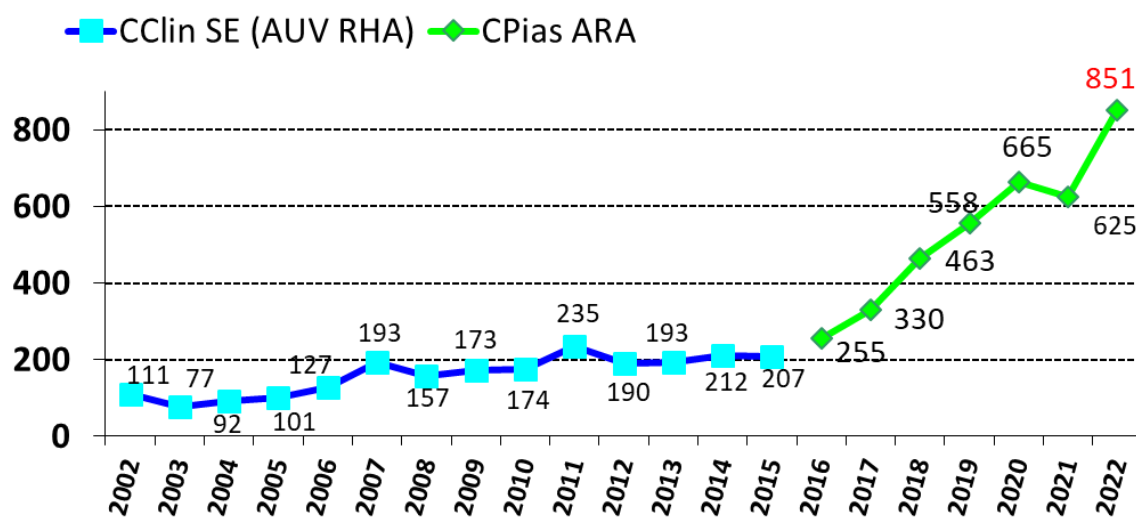
Perspectives : le CPias a pour objectifs de :

- poursuivre les webinaires "REX" issus du signalement (ex : rôle de l'environnement et des siphons dans la diffusion des BHRe)
- formaliser des retours d'expériences d'établissements signaleurs : la 1^{ère} fiche concernera le *Bacillus cereus*
- identifier les établissements non signaleurs, comprendre les raisons de l'absence de signalement, promouvoir le signalement.

■ Bilan e-SIN 2022

- **98,0%** des responsables signalement identifiés (soit 392 sur les 398 ES enregistrés)
- **851 signalements** issus de **173 ES** soit **+36%** par rapport à 2021 (43,5% des ES signaleurs)
- Ratio signalement de **182,1 / 10 000 lits** (versus 131,3 en 2021)

Plusieurs facteurs ont pu contribuer à cette augmentation de plus d'un tiers des signalements en regard de 2021 : sensibilisation/entraînement au signalement du fait des clusters Covid à déclarer, augmentation des épisodes BHRe, effet "sortie de Covid" où les EOH retrouvent le temps d'investiguer et signaler d'autres épisodes...

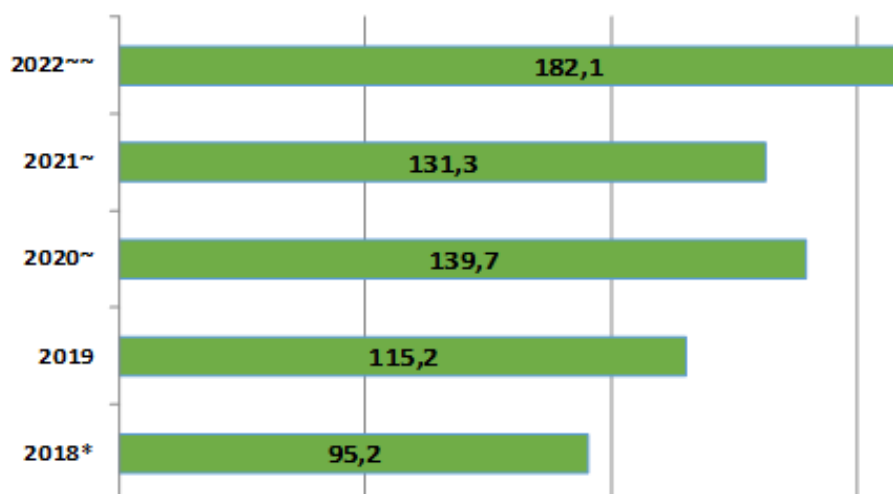


En 2022, on observe stabilisation du nombre de signalements dans les établissements publics par rapport à 2021 (-2%), une légère augmentation dans les établissements privés (+17%) et une légère diminution dans les privés d'intérêt collectif (-11%).

A noter que si l'on prend **2019 comme période de référence (pré-Covid)**, l'activité signalement demeure plus élevée depuis 3 ans même si cette hausse est moins intense en 2^e année Covid : **+ 19,2% en 2020, + 12,0% en 2021 et +52,5 en 2022.**

Taux de signalement pour 10 000 lits d'hospitalisation complète

(données SAE 2018 à 2021)



*2018, ~2020, ~2021

Répartition par critère de signalements (hors BHRe)

Critères, hors BHRe (plusieurs réponses possibles)	N = 694 sur 602 signalements	dont SARS-CoV-2
1.a agent pathogène rare	156	124
1.b localisation ou circonstances de survenue	36	16
2. cas groupés	445	389
3. décès	18	9
4. maladie à déclaration obligatoire	39	18

Répartition par grandes thématiques des 851 signalements

BHRe	249	(29,3%)	vs 143 en 2021
Covid	482	(56,6%)	vs 416
Autre	120	(14,1%)	vs 66

Thématiques de signalements hors COVID

Les bactéries hautement résistantes émergentes (BHRe) représentent **67,5%** des signalements hors COVID en 2022 contre 68,4% en 2021 en région ARA.

Les autres types de signalement (non BMR, non BHRe, non *Clostridioides difficile* et non SARS-CoV-2) représentent 29% des signalements en 2022 contre 25% en 2021 (figure ci-dessous). Cette part de signalements, même si elle n'a pas continué à diminuer, reste faible.

Données des centres nationaux de référence (CNR)

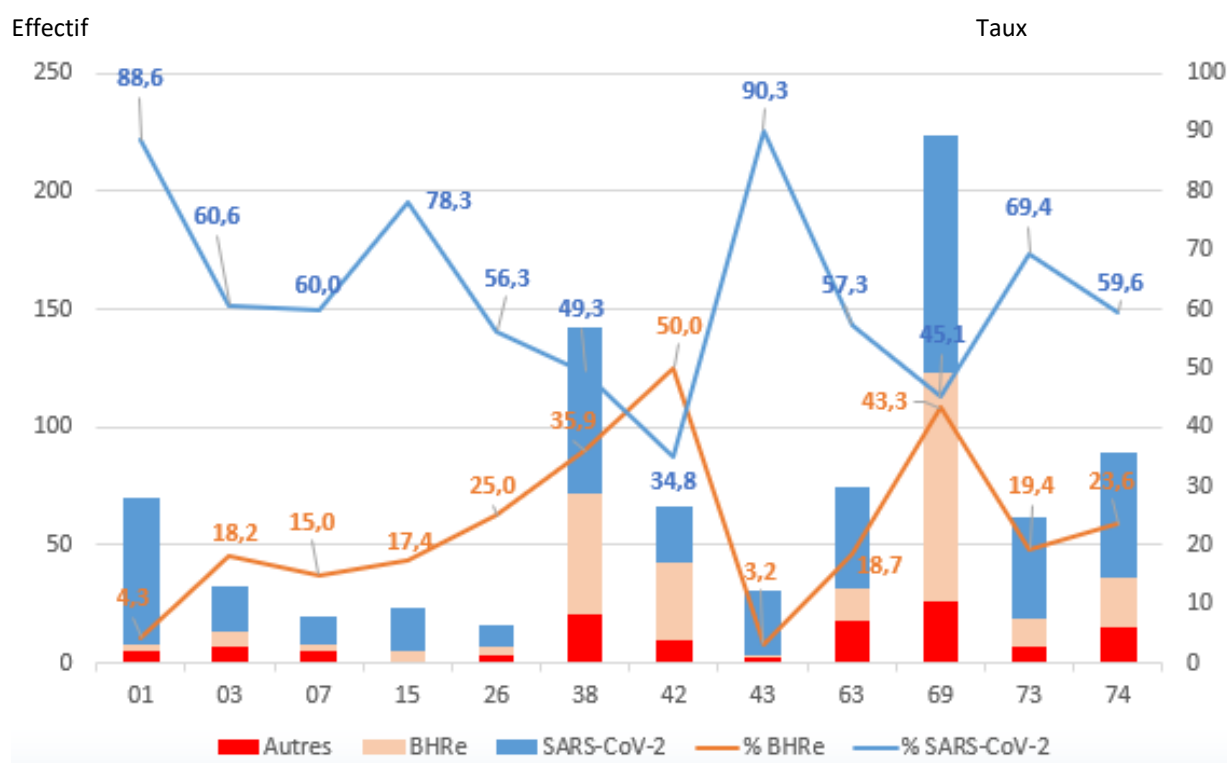
En 2022, les CNR ont reçu de la région ARA respectivement 18 souches d'ABRI, 54 souches d'ERG et 13 souches de *Pseudomonas aeruginosa*.

Visites des établissements

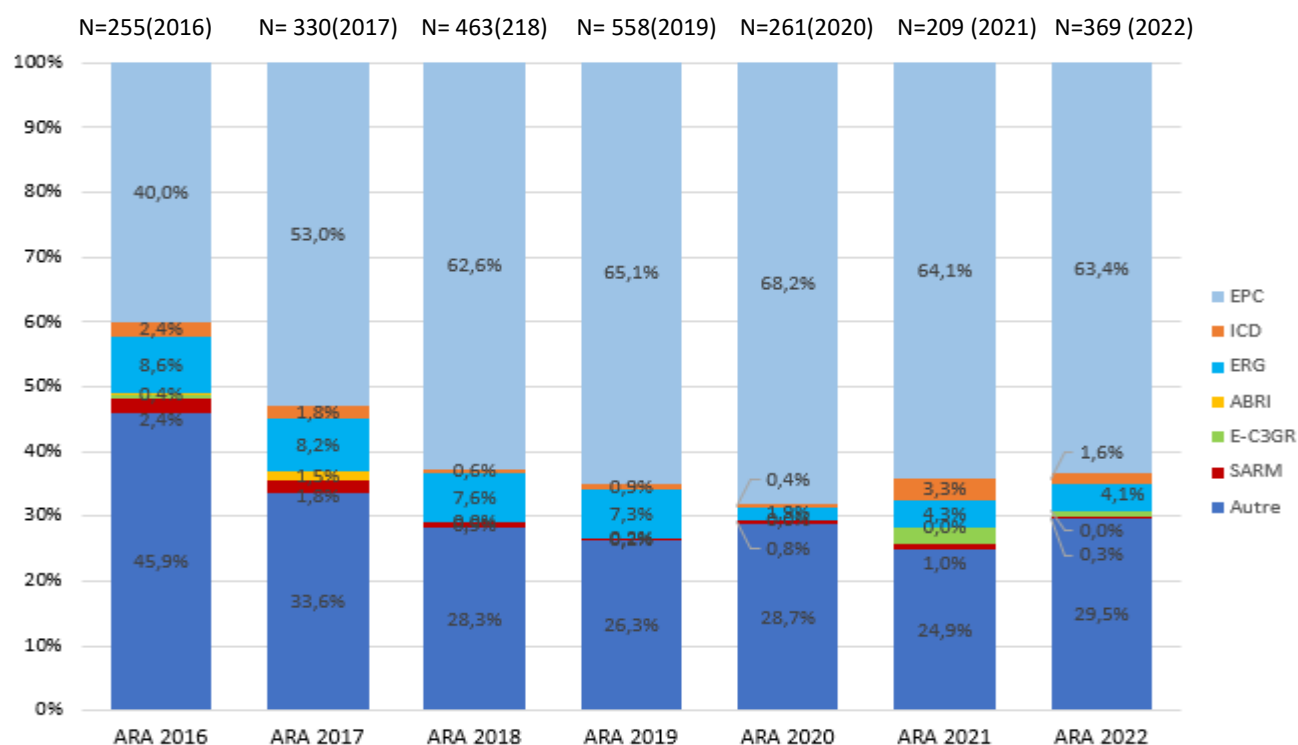
En réponse aux signalements, il a été effectué **5 visites (+ 5 visioconférences) dans 5 établissements** de la région ARA. Le délai moyen de diffusion de la 1^{ère} version du rapport d'investigation à l'établissement pour avis contradictoire a respecté l'engagement annoncé de 15j.

Répartition des signalements par département

Nb signalements = 851 Nb ES = 173



Type de signalements en région ARA 2016 à 2022 (hors SARS-CoV-2)



Objectifs nationaux BHRe

Objectifs nationaux BHRe (EPC, ERV) (taux calculés à partir de la base de données e-SIN remplies par les ES)

Après une diminution depuis 2017, on constate une **augmentation de la transmission des EPC en 2021 puis une stabilisation en 2022**.

EPC	National					Auvergne Rhône Alpes					
Objectifs	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020	2021	2022
% de cas 2 ^{aires} sur l'ensemble des cas (objectif ≤ 20%)	19,5	18,0	21,0	19,0	21,0	49,8	35,7	38,3	27,9	33,2	31,8
% d'épisodes avec cas 2 ^{aires} (objectif ≤ 10%)	12,0	12,0	13,0	12,0	12,0	20,6	18,6	19,5	15,7	19,4	17,1

ERG	National					Auvergne Rhône Alpes					
Objectifs	2017	2018	2019	2020	2021	2017	2018	2019	2020*	2021	2022
% de cas 2 ^{aires} sur l'ensemble des cas (objectif ≤ 20%)	37,0	43,0	30,0	23,0	32,0	48,8	47,8	12,8	66,7 (10/15)	43,8 (7/16)	47,4 (9/19)
% d'épisodes avec cas 2 ^{aires} (objectif ≤ 10%)	20,0	18,0	17,0	17,0	18,0	22,2	22,9	5,9	40,0 (2/5)	22,2 (2/9)	13,3 (2/15)

*n'ayant eu que 5 épisodes déclarés d'ERV en 2020, les taux sont à interpréter avec prudence.

Autres objectifs nationaux (source : données européennes du [réseau EARS-Net](#)) :

Taux d'EPC parmi les bactériémies à *Klebsiella pneumoniae* < 1% : atteint en 2021

Taux d'ERV parmi les bactériémies à *Enterococcus faecium* < 1% : atteint en 2021

Signalement en EMS ou soins de ville (hors e-SIN)

■ Cadre réglementaire et organisation

Les critères de signalement ont évolué suite aux textes :

- *Instruction N°DGS/VSS1/DGCS/SPA/2019/211 du 30 septembre 2019 relative aux conduites à tenir devant des infections respiratoires aiguës ou des gastroentérites aiguës dans les collectivités de personnes âgées*
- *Décret n°2017-129 du 3 février 2017 relatif à la prévention des infections associées aux soins*
- *Arrêté du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de signalement des structures sociales et médicosociales.*

Le risque infectieux représente un enjeu majeur dans les EMS en raison de la fragilité des résidents (âge en EHPAD, handicap en EAM/MAS) et du risque de transmission croisée en collectivité. Chaque établissement doit être capable de détection et signaler le plus précocement possible ses phénomènes infectieux afin d'en limiter la progression.

En complément des IAS, certaines maladies font l'objet d'une surveillance par l'ARS afin de prévenir les risques épidémiques et d'adapter les politiques de santé publique au contexte sanitaire (ex : recueil des clusters Covid en 2020-2021) :

- cas groupés d'infections respiratoires aiguës (IRA) et de gastroentérites aiguës (GEA)
- maladies à déclaration obligatoire (MDO) dont toxi-infections alimentaires collectives (TIAC).

• Circuit du signalement en EMS ou soins de ville

La saisie des signaux des secteurs médico-social et soins de ville se fait via le Portail de signalement des événements sanitaires indésirables: https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil

Toute personne/structure peut effectuer une déclaration :

- un établissement médico-social : responsable légal, voire médecin coordonnateur
- un professionnel de santé en ville
- un patient/usager.

Les formulaires utilisés peuvent être :

- cas groupés d'infection respiratoire aiguë ou de gastroentérite aiguë : > 5 cas en 4 jours
- Covid-19 : dès le 1^{er} cas patient ou professionnel en EMS
- Infection associée aux soins inattendue ou inhabituelle, sévère, ou qui est une maladie à déclaration obligatoire.

La structure qui intervient en première ligne pour gérer les signalements est :

- l'ARS dans la quasi-totalité des situations
- le CPias pour les signalements d'IAS en EMS, en lien avec l'EMH le cas échéant.

■ Bilan des signalements en EMS

➔ **En 2022**, le CPias a ouvert **9 signalements** sur le Portail dont 1 seul relevait des critères de déclaration d'une IAS :

- 1 colite à CMV
- 2 épidémie d'infections respiratoires aiguës (influenzae et parainfluenzae)
- 4 épidémies ou cas groupées de gastro-entérite aiguë, dont 1 épisode à *C. difficile*
- 1 patient présentant des asticots sur un ulcère de jambe
- 1 déclaration de non-respect du protocole de stérilisation en odontologie.

Perspectives : approfondir la sensibilisation des professionnels des EMS à la gestion IAS/EIGS et au signalement sur le Portail. Cette démarche sera établie en collaboration avec les EMH.

Alertes

■ Covid-19 : gestion de la crise sanitaire en partenariat avec l'ARS

En 2022, la crise sanitaire s'est poursuivie avec 4 vagues successives, la plus importante datant de janvier 2022. Le CPias avait cependant redémarré certains projets depuis septembre 2021 et ne les a pas interrompus. Le distanciel est devenu le mode privilégié des échanges. **Le partenariat s'est poursuivi** avec les acteurs quel que soit les niveaux d'intervention.

• Gestion locale

- **Une mission d'expertise** importante en termes de réponses aux conseils, notamment dans les structures sociales ou médico-sociales qui ne disposent pas de l'appui des EOH ou des EMH.

- **Un relais des informations** : mailings effectués à partir de l'annuaire des CPias à destination des établissements de santé (EOH, présidents de CLIN, gestionnaires des risques, référents ATB) et des ESMS (EMH, directeurs, médecins coordonnateurs et responsables IAS). Les documents envoyés étaient des recommandations des sociétés savantes, MARS, notes de l'ARS, documents et outils des CPias...
- **Gestion régionale**
 - **Collaboration ARS - CPias ARA pour la maîtrise de la diffusion des cas de Covid-19 en ES et EMS**
 - Les réunions téléphoniques avec l'ARS ont été pérennisées mais espacées à 2 par mois. Les thématiques abordées ont été principalement le champ sécurité sanitaire et de la personne âgée ou en situation de handicap.
 - L'ARS a sollicité le CPias pour adapter une conduite à tenir commune en cas de survenue de Covid en EMS.
 - **Animation du réseau des équipes d'hygiène**
 - Le CPias a animé 9 webinaires à destination des équipes d'hygiène qui traitaient au moins partiellement du Covid, dont un entièrement destiné aux vaccinations grippe et Covid.
 - **Outils, documents, enquêtes**
 - Bulletin : édition hebdomadaire d'un bilan de l'activité Covid sur la région ARA à partir des données de Géodes.
 - Documents :
 - . Production de 2 outils relatifs à la vaccination Covid : « Vaccins disponibles en France » et « Double campagne vaccinale Covid et grippe ».
 - . Participation à la rédaction de documents avec divers partenaires : ARS ARA, PRIMO... (cf. boîte à outils).
 - Etudes :
 - . Pilotage d'une étude sur la perception de l'observance des équipements de protection individuelle et de l'hygiène des mains par les professionnels de santé au cours de la seconde vague Covid. Les résultats ont été publiés dans la revue Hygiènes en avril 2022.
 - . Contribution à une étude pilotée par l'équipe mobile de gériatrie du CHU de Clermont-Ferrand sur les facteurs associés à la survenue de cluster en Ehpad durant la seconde vague Covid. Les résultats ont fait l'objet d'une communication aux journées annuelles de la Société française de gériatrie et de gérontologie en novembre 2022.
- **En national**
 - **Ministère, HCSP** : relais des recommandations à destination des professionnels ou établissements de santé.
 - **SpF** : relais des enquêtes à destination des professionnels et établissements de santé ou médico-sociaux (exemple : professionnels infectés par de Covid-19, couverture vaccinale anti-Covid des résidents et des professionnels de santé)
 - **SF2H** : participation à l'élaboration et/ou la relecture de recommandations.

• A tous les niveaux

La poursuite de l'utilisation des **visioconférences** a permis de maintenir le lien créé avec les structures sociales et médicosociales, y compris hors EHPAD, EAM ou MAS, comme les IME, ESAT, ADAPEI...

■ Autres alertes

• Contamination de l'eau de refroidissement du lactarium régional

En octobre 2021, l'ARS informait le CPias ARA de la fermeture du lactarium régional pour désinfection des circuits d'approvisionnement en eau contaminée par du *Pseudomonas aeruginosa* puis plus tard par du *Bacillus cereus*. L'investigation a rapporté que l'eau contaminée était l'eau froide qui intervient dans le circuit de pasteurisation, en fin de traitement, pour faire redescendre la température du lait. Elle est en contact avec la partie externe des biberons, fermés par opercule. Aucun enfant n'a été infecté. D'octobre 2021 à septembre 2022, le CPias ARA a assisté aux réunions de cellule de crise et suivi les nombreuses mesures correctives qui ont été mises en œuvre sur le réseau (changement d'adoucisseur, rénovation du réseau, désinfection des circuits d'eau, changements des filtres...). Une visite du lactarium a également été effectuée. A ce jour, les résultats se sont améliorés.

• Mauvaises pratiques en cabinet dentaire

En mars 2022, l'ARS Normandie a émis une alerte suite à des mauvaises pratiques dans un cabinet dentaire entraînant un rappel de patients pouvant se situer partout en France. Le CPias a fait le lien avec le CPias Normandie. Il a aussi mis son expérience passée de l'évaluation du risque viral hématogène en cabinet dentaire au service de l'ARS.

• Endocardite infectieuse à *Mycobacterium chelonae* sur bioprothèse

Une endocardite à *M. chelonae* survenue dans un établissement de santé métropolitain, à plus de 3 mois post implantation d'un bioconduit pulmonaire, a donné lieu à une déclaration de matériovigilance et à un signalement e-SIN. Les investigations menées ont permis d'identifier le fournisseur de ce dispositif.

L'ANSM a transmis aux établissements de santé implanteurs de dispositifs une fiche d'informations le 21/04/2022. Le CPias a relayé l'information relative à cette alerte et aidé l'ARS à évaluer le lien entre certains signalements et l'alerte émise par l'ANSM.

- **Prévention des arboviroses du 1er mai au 30 novembre 2022**

Le CPias a proposé aux établissements de santé et médico-sociaux tous les [documents utiles](#) pour prévenir la transmission de chikungunya/dengue/zika et participer à la destruction des gîtes larvaires en extérieur. En effet, le moustique tigre, *Aedes albopictus*, est installé dans la majorité des départements de la région.

- **Monkeypox**

Depuis début mai, des cas de variole du singe ont été signalés dans des pays où la maladie n'est pas endémique, dont la France. Le CPias a relayé l'alerte émise par le ministère en mai 2022 par email et en créant une page dédiée à cette maladie sur son site Internet. Il a répondu à des conseils d'établissements, notamment pour aider à identifier les contacts des cas suspects ou confirmés. Il a élaboré une fiche régionale de conduite à tenir devant une suspicion de cas.

- **Piqûres en boîte de nuit**

Depuis février 2022, des personnes se sont faites piquer dans des boîtes de nuit et en festivals.

Le CPias a relayé l'information relative à cette alerte émise par le Corruiss en mai 2022, notamment les recommandations sur la conduite à tenir devant un cas.

- **Bactériémies à *Staphylococcus haemolyticus* en néonatalogie**

En mai 2022, Santé publique France a sollicité les CPias car plusieurs indicateurs rapportaient un nombre accru de cas de bactériémies à *Staphylococcus haemolyticus*. Le CPias a relayé la demande de signalement des épidémies à ce germe en néonatalogie. Il a également participé à la remontée d'information à SpF suite à la survenue de plusieurs cas dans un service. Il a aidé l'établissement en question à évaluer l'ampleur du signal.

- **Flambée nosocomiale d'entérocoques résistants à la vancomycine (VRE) dans le canton de Genève**

Le 16/09/2022, l'ARS a transmis au CPias une alerte du canton de Genève mentionnant une flambée nosocomiale de VRE aux hôpitaux universitaires de Genève (HUG). L'alerte a été relayée aux EOH. Il n'a pas été observé d'impact en région.

- **Gale en collectivité**

En octobre 2022, le CPias est alerté par l'ARS d'épidémies de gale dans des foyers d'accueil de migrants, notamment dans les CAES (centres d'accueil et d'évaluation des situations), ces personnes ayant transité par Paris. L'épidémie a touché 6 départements en région. Le CPias a participé aux réunions de coordination de la réponse sur Lyon et Clermont-Ferrand, a élaboré une fiche d'aide à la prise en charge des cas de gale en collectivité et a animé un webinaire le 7/12/2022 à destination des foyers d'accueil à la demande du SGAR (Préfecture) associant les différents acteurs (ARS, CPias, Croix-Rouge, DDETS).

- **Listeria**

En novembre 2022, le CPias est informé de la contamination par *Listeria* d'aliments et de l'environnement dans la cuisine centrale d'un CHU de la région. En parallèle, plusieurs infections à *Listeria* sont signalées sur la région. Le CPias a aidé à évaluer le lien potentiel entre ces événements.

- **Infections invasives à streptocoque A**

Le CPias a relayé l'information relative à cette alerte en décembre 2022, répondu aux conseils des établissements qui faisaient face à des cas et suivi les signalements sur e-SIN. Devant une recrudescence des infections invasives à streptocoque A, il était demandé aux établissements de signaler tous les cas à l'ARS.

- **Méningites à méningocoque B**

Le nombre de signalements de cas de méningites à l'ARS a augmenté en 2022, en lien notamment avec une souche de méningocoque B émergeant localement. Cet événement a donné lieu à des campagnes de vaccination dans deux zones géographiques et pour des âges ciblés (< 2 ans et 16-24 ans). En parallèle, d'autres souches de méningocoque ont également circulé de façon inhabituelle, notamment méningocoque W dans le Puy-de-Dôme. Le CPias, informé en RSS de cette alerte, a pu conseiller des établissements qui recevaient des cas de méningite.

Formation

Formations continues		2022	2021	2020	2019	2018
ES	Sessions	8	10	2	8	14
	Journées	12	11,5	3	8	20,5
	Participants	102	128	30	179	280
	J-stagiaires	153	139,5	45	152	315
EMS	Sessions	4	8	7	28	13
	Journées	5	8	6	33	13,5
	Participants	53	98	76	424	230
	J-stagiaires	65	98	40	497	227
Ville	Sessions	1	4	5	-	5
	Journées	2	2	2,5	-	5
	Participants	12	79	104	-	149
	J-stagiaires	24	39,5	51	-	131
Autres	Sessions	-	1 (SNU)	-	12 (RU)	1 (Therm.)
	Journées	-	0,5	-	1	0,5
	Participants	-	50	-	12	40
	J-stagiaires	-	25	-	12	20
Total	J-stagiaires	242	302	136	661	693
Autres actions						
Projet FAM-MAS (ARS)	Sessions	30	48	36	51	84
	Journées	15	24	18	25,5	42
	Participants	324	483	428	725	1357
	J-stagiaires	162	241,5	214	363	776
Contributions / Formation ext.						
Interventions à titre individuel	heures	102	132	158	208	84

Encadrement d'étudiants, stagiaires

Accueil de stagiaires

Le CPias ARA a l'agrément pour accueillir des internes de Santé publique.

➔ Le CPias n'a pas été choisi comme terrain de stage par les internes en 2022.

Programme de formation continue

En 2022, la poursuite de la gestion des formations a été gérée en partenariat avec l'Antenne Santé du service de Formation Continue (FOCAL) de l'Université Claude Bernard Lyon 1.

18 sessions de formations à destination des professionnels des ES et EMS étaient programmées. Parmi cette offre, 6 ont dues être annulées et une reportée au 1er semestre 2023 ; 11 formations ont été organisées en inter établissements, 2 en intra.

• Formations ES

Les formations ont concerné :

- Formation des correspondants en hygiène
- Base en pédagogie et en communication pour concevoir et conduire une formation
- Hygiénistes : aide à la construction et l'animation d'une formation
- BMR, BHRe : comprendre pour mieux maîtriser
- Vigilance environnementale : ce qu'il faut savoir sur le risque infectieux lié à l'eau
- Mise en place d'une politique de bon usage des anti-infectieux

Ces formations ont représenté : **8 sessions réalisées / 12 j / 102 p. 153 J-stagiaires**

• Formations EMS

Les principaux thèmes de formations ont concerné :

- Prévention du risque infectieux lié à l'eau chaude sanitaire (x2)
- Formation des correspondants en hygiène

Ces formations ont représenté : **4 sessions réalisées / 5 j / 53 p. /65 J-stagiaires**

- **Formations ES/EMS/Ville**

La thématique "Implication des paramédicaux dans le bon usage des antibiotiques" concerne les 3 secteurs :

1 session réalisée / 2 j / 12 p. /24 J-stagiaires

Perspectives : en 2023 dupliquer les formations "Implication des paramédicaux dans le bon usage des antibiotiques" et "Hygiénistes : aide à la construction et à l'animation d'une formation" avec une offre sur Lyon et Clermont Ferrand.

Autres actions de formation

■ Projet de formations EAM-MAS

L'instruction N° DGCS/SPA/2016/195 du 15 juin 2016 relative à la mise en œuvre du programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) dans le secteur médicosocial 2016/2018 a visé l'engagement de tous les EMS concernés dans la démarche d'analyse des risques à formaliser le DARI (démarche d'analyse du risque infectieux) assorti d'un plan d'actions prioritaires d'ici fin 2018 ainsi qu'une sensibilisation de l'ensemble des personnels en contact avec les résidents/usagers, au plus tard fin 2017, à la prévention de la transmission croisée (précautions standard - gestion des excréta). Le renforcement des connaissances et des compétences des professionnels de santé et du médicosocial à la prévention des infections et de l'antibiorésistance est aujourd'hui l'un des objectifs de la stratégie nationale 2022-2025 (Axe 2, objectif 2, action 12).

C'est dans cette optique que le CPIas continue d'organiser des formations pour l'ensemble des professionnels (éducatif, médical, paramédical, administratif, hôtelier, logistique...) sur les principes de base de la transmission des agents infectieux et de la prévention de la transmission croisée (précautions standard et complémentaires).

Depuis avril 2017, ces formations, financées par l'ARS ARA, ont été coordonnées par le CPIas qui a :

- organisé des sessions de 4h, par groupes de 10 à 15 personnes, dans des établissements volontaires
- conçu le programme de formation en proposant un module pédagogique "clé en main"
- recruté 28 formateurs hygiénistes.

➔ Bilan de l'année écoulée (2022) : **30 sessions réalisées 324 professionnels formés** (cf. tableau)

➔ **Bilan d'avril 2017 à décembre 2022 : au total, 297 sessions ont été réalisées, avec 3 990 professionnels formés en ARA**

Ce projet se poursuit en 2023 sur l'ensemble de la région.

■ Appui formation en IFAS

En Juillet 2018 sollicitation du CPIas pour la formation des futurs professionnels AS dans le cadre du module 6 « HYGIENE des locaux hospitaliers ». Des formations sur 14h00 sont organisées sur un IFAS pilote de 2019 à 2021 avec évaluation de l'impact après retour de stage avec un questionnaire en ligne pour les élèves et les formateurs de l'IFAS.

Les 4 grands thèmes abordés sont : transmission croisée, précautions standard, précautions complémentaires et bionettoyage.

Un projet régional est proposé sous la forme d'une mise à disposition d'un kit de formation composé de diaporamas, vidéos, Quizz, fiches pédagogiques d'utilisation du kit par les formateurs de l'IFAS, accessibles sur une plateforme Caroline à partir de fin 2022.

Contributions individuelles à des formations extérieures

En 2022, les membres de l'équipe du CPIas ARA ont réalisé **102 heures** d'interventions à titre individuel dans des formations extérieures (vs 132 heures en 2021).

Types d'enseignement :

- | | |
|---|--|
| - DU Hygiène Hospitalière | Univ. Clermont-Ferrand / Univ. St Etienne, |
| - DU RAMA (Relation d'Aide par la Médiation Animale) | Univ. C-Fd |
| - Post PACES (cours magistral et TD) | Univ. Clermont-Ferrand |
| - Diverses IFCS (Aides-soignantes, Auxiliaires-Puéricultrices, IDE) | |
| - Sage-femme | Faculté Lyon-Sud |
| - Atelier DPC au congrès | SF2H |

■ Diplôme d'Université Infirmier en Hygiène Hospitalière

Depuis 2004, le DU est proposé aux infirmiers ou cadres de santé de la filière infirmière des établissements de santé et médicosociaux. Le Cpias est partenaire avec la faculté de médecine de Saint-Etienne dans le suivi des étudiants. L'Université de Lyon et l'Institut de Formation des Cadres de Santé de Saint-Etienne sont également associés au projet.

Le comité pédagogique se réunit deux fois par an afin de faire le point sur l'organisation de la promotion et les différents modules d'enseignement. La formation comprend 4 modules ainsi que la réalisation d'un mémoire :

- *Module I - Infections nosocomiales* destiné à un public médical (médecins, pharmaciens, dentistes, sages-femmes).
- *Module II - Management-Pédagogie* organisé par l'IFCS St Etienne.
- *Module III - Qualité - Gestion des risques*

Le module "Qualité" (21 h) permet aux étudiants d'expérimenter un audit en établissement de santé.

Le module "Gestion des risques" (21 h) doit aider les étudiants à mettre en place des outils de GDR dans leur établissement.

- *Module IV – Stage*: un stage de 4 semaines en équipe opérationnelle d'hygiène est obligatoire dans un établissement de santé type CH ou CHU.

➔ La promotion 2021/2022 se compose de 21 étudiants.

La procédure d'inscription pour 2022/2023 est en ligne <http://www.cpias-auvergnerhonealpes.fr/formation/du.html>

Souhaitant se recentrer sur ses missions, le Cpias ARA a mis fin à la coordination pédagogique du DU à la rentrée universitaire 2022 et actualisé la convention qui le liait avec la faculté de St Etienne. Il reste néanmoins partenaire et poursuivra la diffusion de l'information et l'hébergement d'une page sur son site Internet.

■ Formations de l'équipe du Cpias ARA

● Cohésion d'équipe par coaching (3 jours)

Dans le cadre multiple :

- de la fin de la période de transition liée à la fusion des 3 équipes ARLIN Auvergne, ARLIN Rhône-Alpes, Clin Sud-Est en 2017 en 1 entité devenue le Cpias ARA,
- de la crise sanitaire Covid ayant causé des remaniements de fonctionnement et organisations,
- du fonctionnement sur 2 sites géographiques de l'équipe Cpias,

une formation « cohésion d'équipe » a été souhaitée et financée conjointement par les HCL et le CHU de Clermont Ferrand.

Cet accompagnement a été réalisé par un coach du CNEH (Centre de référence conseiller de confiance).

Ces séminaires prévus sur 3 journées (2 en 2021, 1 en 2022), soit 1 temps "manager" et 2 temps avec l'équipe complète, ont eu pour objectif de permettre à l'ensemble des professionnels du Cpias d'organiser les ressources internes pour travailler ensemble, d'envisager les relations de travail sous l'angle de la complémentarité à destination du collectif, de se projeter dans un engagement partagé, d'optimiser la communication, le fonctionnement interne et renforcer les valeurs du travail en équipe.

● Formation de l'équipe Cpias : le Nudge (2 jours)

Dans le cadre de la formation continue, le Cpias propose un programme annuel de formations aux ES /EMS afin de consolider les connaissances en regard de la prévention du risque infectieux mais aussi faciliter la communication et inciter les professionnels aux changements de pratiques. Une formation sur le **Nudge & les sciences du comportement** a été proposée à toute l'équipe du Cpias afin de s'enrichir en termes de techniques de communication pour inciter au changement grâce aux sciences comportementales.

● Formation de formateurs pour le Cpias (5 jours)

Si la spécificité de l'exercice des spécialistes en hygiène, prévention et contrôle de l'infection est de gérer le risque infectieux pour prévenir les infections associées aux soins et contribuer à la maîtrise de la résistance aux anti- infectieux, il est aussi de participer à la formation continue et initiale des professionnels de santé. Le Cpias propose chaque année un programme de formation continue qui nécessite aux formateurs d'avoir les compétences pour :

- concevoir et conduire des activités de formation continue dans le domaine de la gestion du risque infectieux pour les professionnels de santé
- utiliser les nouveaux outils et technologies d'apprentissage (ludo-pédagogie)
- maîtriser et mettre en œuvre une méthodologie de conception d'une action de formation
- expliquer de façon pédagogique une mesure de prévention, une action, un contexte.

L'équipe du Cpias a souhaité une formation de formateur sur 45 heures (2 jour en 2021 et 3 jours en 2022), dans le but d'optimiser leur savoir-faire et compétences afin d'optimiser l'accompagnement qu'elle fournit grâce au programme de formations qu'elle propose chaque année. Cette formation de formateurs a été dispensée par la CCI (Chambre de Commerce) a pu être mise en place pour l'ensemble de l'équipe médicale et paramédicale sur 5 jours (conception de fiche pédagogique, méthodes d'animation, accompagnement au changement, ludo-pédagogie, évaluation ...).

Publications scientifiques

■ Articles dans revues avec comités de sélection (3)

Lepape A, Machut A, Bretonnière C, Friggeri A, Vacheron Ch-H, Savey, A, REA-REZO network.
Effect of COVID-19 infection and pandemic period on healthcare-associated infections acquired in intensive care units.
Clin Microbiol Infect. 2022:S1198-743X(22)00537-7.

Vacheron C-H, Lepape A, Savey A, Machut A, Timsit JF, Comparot S, Courno G, Vanhems P, Landel V, Lavigne T, Bailly S, Bettega F, Rea-Rezo Study Group, Maucourt-Boulch D, Friggeri A.
Attributable Mortality of Ventilator-associated Pneumonia Among COVID-19 Patients.
Am J Respir Crit Care Med. 2022;206(2):161–169.

Baud O, Giard M, Machut A, Clauson H, Duplâtre F, Lacombe Z, Savey A.
Perception et observance des moyens de protection en contexte Covid.
Hygiènes. 2022;30(2):119-127.

■ Participations aux congrès avec comités de sélection (7)

• Communications orales

A Lepape, A Machut, A Savey, L Argaud, C Guichon, JC Richard, T Rimmelé, G Leboucher, JP Rasigade, A Daude, C-H Vacheron, A Friggeri, groupe REA-REZO.
Évolution sur 5 ans de l'utilisation des antibiotiques (UA) et des résistances bactériennes (RB) dans 8 unités de réanimation adultes. Congrès 2022 de la SFAR, Paris, 22-24 septembre 2022.

Savey A.
Indicateurs PCI (prévention et contrôle des infections) en secteur médico-social.
32e Congrès de la SF2H. Lyon, 1-3 juin 2022. Conférence invitée.

C. Lahaye, A. Machut, C. Gimbergues-Cadet, B. Pereira, M. Giard, H. Clauson, O. Baud. Déterminants de la survenue et de la criticité des clusters à Covid-19 en Ehpad : étude rétrospective en région ARA. 42èmes journées annuelles de la société française de gériatrie et de gérontologie. SFGG, Paris. 7-9 novembre 2022.

• Posters

Giard M, Baud O, Clauson H, Machut A, Duplatre F, Lacombe Z, Savey A. *Perception et observance des moyens de protection en contexte Covid.* P056 - 32e Congrès National de la SF2H, 1-3 juin 2022, Lyon.

Savey A, Machut A, Vacheron C-H, Bretonnière C, Friggeri A, Lepape A. *Impact du COVID-19 sur les patients, les infections et l'antibiorésistance en réanimation adulte.* P057 - 32e Congrès National de la SF2H, 1-3 juin 2022, Lyon.

Clauson H, Galas-Haddad M), Weil N, Lacombe Z, Cote C, Tomczak A, Piet E, Debraine C, Guillermin H, Savey A, Baud O. *En EHPAD, une checklist limite l'utilisation systématique de la bandelette urinaire.* P087 - 32e Congrès National de la SF2H, 1-3 juin 2022, Lyon.

Badrikian L, Duplatre F, Achériaux C, Duroux-Quastana A, Maurin B, Blancard A, De Larouziere S, Montmaneix N, Ranglaret L, Genillon J-P, Aumeran C, Baud O. *Le théâtre, une autre méthode de communication.* 32e Congrès National de la SF2H, 1-3 juin 2022, Lyon.

■ Contribution à des rapports ou documents nationaux (3)

Stratégie nationale 2022-2025 de prévention des infections et de l'antibiorésistance. Santé humaine.
Ministère des Solidarités et de la Santé. Janvier 2022. 90 p. [A. Savey – membre du groupe PCI]

Les éléments clés des programmes de prévention et contrôle des infections (PCI) dans les établissements de santé et médico-sociaux. Rôle et missions des équipes opérationnelles d'hygiène et des équipes mobiles d'hygiène.
Rapport SF2H Février 2022. 25 p. [A. Savey - copilote du sous-groupe ESMS]

Les indicateurs des programmes de prévention et contrôle des infections (PCI) dans le secteur médico-social.
Rapport SF2H, 26/07/2022. 15 p. [A. Savey - copilote du groupe ESMS]

Positionnement scientifique

Affiliation à une unité de recherche

A partir du 1^{er} janvier 2016, l'équipe est rattachée à Emerging Pathogens Laboratory – Fondation Mérieux, Centre International de Recherche en Infectiologie (CIRI) Inserm U1111, CNRS UMR5308, ENS de Lyon, UCBL1.
Les Drs A. SAVEY et D. NARBÉY contribuent à cette équipe.

Représentation dans des instances nationales / régionales

Structure	Instance	Thème	Membre
SpF	REPIAS	Signalement	MG
SpF	PRIMO	Comité scientifique	AS
SpF	SPICMI	Comité scientifique et groupe Prév.	SC
SpF	SPIADI	Comité pilotage	OB
Réseau CPias		Comité de pilotage	AS, NK
Health & Co	Revue hygiène	Comité de pilotage	AS
ARS	RREVA	Réunions trimestrielles	AS, OB
ARS	RSS	Réunions mensuelles	AS, MG
CRAtb	Comité régional		AS, OB

Synthèse 2022 et perspectives

En 2022, le CPias a accompli ses missions en parallèle d'une expertise toujours très sollicitée par la crise sanitaire

Pour la troisième année consécutive, l'épidémie de Covid-19 a impacté le fonctionnement et l'activité du CPias ARA, dont l'équipe est restée mobilisée pour l'accompagnement au quotidien des hygiénistes (EOH, EMH) et des professionnels des trois secteurs de soins, en termes de signalements, conseils, référentiel, communication (veille informative, webinaires, bulletins), avec en particulier la promotion de la vaccination anti-Covid couplée à la vaccination anti-grippale à l'automne. Cependant il a été possible de reprendre une grande partie de l'activité du CPias (formations, journées régionales, animation des réseaux de professionnels, évaluations) et relancer la plupart des projets et groupes de travail. Un partenariat fort s'est maintenu tant au niveau régional (ARS, DT, SpF en région) que national (CPias, RéPias, SF2H, SpFrance...), avec de nombreuses contributions.

Concernant les principaux indicateurs suivis, on observe en 2022 :

- toujours une grande sollicitation de notre expertise en termes de **conseils** : 832 conseils soit +25,1% en regard de 2019) dont 42,1% sont en lien avec la crise sanitaire Covid-19, avec une forte demande du secteur handicap, ainsi que 150 appuis documentaires,
- une hausse inattendue de l'activité **signalement** e-SIN (851 signalements e-SIN soit +36% par rapport à 2021), concernant des épisodes Covid (57%), BHR en forte augmentation (29%) ou autres (14% avec notamment des ISO, des infections à streptocoques A...),
- une reprise de la mission **animation** avec les rencontres RIPH/REPH/EMH/Néonatalogie, l'organisation de 8 journées régionales (750 participants) et la proposition de 18 webinaires d'information et d'échanges (Covid, Cafés de la Doc, Information ENP, REX Signalements ...) totalisant 701 p.
- la poursuite du projet formation en FAM-MAS (162 j-stagiaires) ainsi que du programme de formation continue (242 journées-stag.) avec la proposition de nouveaux thèmes (Pédagogie et communication pour les formateurs, implication de l'IDE dans le BUA).

Comme autres faits marquants de 2022, citons l'accompagnement des établissements pour l'enquête nationale de prévalence (ENP-ES 2022) ainsi que l'enquête d'incidence des IAS en EHPAD (H4LS/ECDC), la coordination du **dispositif EMH** et la contribution à l'organisation de la 1ère Journée nationale EMH à Paris, les **actions en commun avec le CRAtb** créé en septembre 2021 (groupe GREBA pour le bon usage des antifongiques avec l'OMEDIT et les HCL, outils de valorisation des données régionales PRIMO/SPARES et SPICMI, Quiz Antibiotiques allergies pour la semaine de sensibilisation en novembre, Journée régionale Antibiorésistance avec ARS/OMEDIT, démarrage du groupe BUA en Ehpad).

Le mandat du CPias ARA a été reconduit en 2022 pour une durée de 5 ans, avec un nouveau vecteur financier (FIR). Il poursuivra les activités qui lui ont été confiées dans le cadre de ses missions en veillant à capitaliser les évolutions positives amenées par la crise sanitaire et la synergie de collaboration avec le CRAtb.

L'année 2022 en quelques chiffres ...

Expertise

982 conseils + appuis doc.
851 signalements
25 outils / référentiel
14 alertes
8 nationales, 6 régionales
12 visites in situ
2 enquêtes
(tenue néonate, EOH)

Animation

18 webinaires → **701 p.**
8 journées régionales → **750p.**
4 réseaux de professionnels
(EMH, IDE Hyg., prat. Hyg., néonate)
4 campagnes nationales
(HDM, SSSP, ATB, vacc.)
2 bulletins : 38 n°Covid, 11 n° BHR

Formation

102 heures de form. ext.
1 programme de FC
= 13 sessions
= 19 journées
= **167 p.**
= 242 journées-stag.
1 projet FC en FAM-MAS
= 30 sessions x 1/2 j
= **324 p.**

Perspectives 2023 et plus

- **Secteur ES**

- Groupe régional **Easily** /BHRe (logiciel patient <HCL)
- Poursuite des **webinaires** thématiques (BHRe, BUA, signalement ...)
- Valorisation des signalements / promotion des REX (ex : Fiche *Bacillus cereus*)
- Valorisation **ENP 2022**
- Fiche technique : contrôles microbiologiques en **endoscopie** (actualisation)
- Contribution au guide **Déchets** du Ministère
- Contribution au guide **Tenue** professionnelle (inter-CPias)
- Entretien des **Sondes d'échographie endocavitaire** : formation, flyer (inter-CPias)

- **Secteur EMS**

- **EMH : extension du dispositif au secteur du handicap** en lien avec l'ARS
- Enquête Identification des **Opportunités Hygiène des mains** en EHPAD (PRIMO)
- Poursuite de la coordination nationale de l'actualisation des **fiches techniques EMS**
- **Groupes de travail EMH** : hygiène bucco-dentaire, IU, guérison de soins, voies sous-cutanées, légionnelles, hygiène bucco-dentaire, interface groupes privés, escape game (excreta)
- Finalisation de l'outil national et accompagnement du **DAMRI** (CPias BFC)
- Préparation de l'**ENP 2024 en Ehpads** (SpFrance)
- Exploitation des données de l'enquête d'incidence H4LS/ECDC
- Groupe **BUA** en EHPAD (indicateurs, formations, plaquette prescripteurs)

- **Secteur Ville**

- Rencontre du **groupe inter-URPS** (identification des besoins)
- Identification des relais d'information via les **CPTS**
- Outil d'évaluation de la **PCI en cabinet libéral**

- **Axes de développement**

- Optimisation de l'**annuaire national** des ressources en PCI/BUA
- Acquisition de compétences en **communication** avec implication des sciences humaines et sociales (infographie, vidéo, nudge...)
- Continuum d'information/partage **EOH/EMH** (journées, listes de discussion, webinaires...) et avec les **EMA**
- Promotion de la contribution de l'hygiéniste à l'**éco-responsabilité** (déchets, effluents, U.U...)
- Plus grande implication des **usagers** dans la conduite de nos projets et envisager des actions vers le **grand public**